



**COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**

2010-2011 à 2014-2015 | Résumé du Plan d'entreprise

## **POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS**

### **Commission de la capitale nationale**

40, rue Elgin, pièce 202  
Ottawa, Canada K1P 1C7  
Téléphone : 613-239-5000  
Ligne sans frais : 1-800-465-1867  
ATS : 613-239-5090  
ATS sans frais : 1-866-661-3530  
[www.capitaleducanada.gc.ca](http://www.capitaleducanada.gc.ca)  
Courriel : [info@ncc-ccn.ca](mailto:info@ncc-ccn.ca)

### **Infocentre de la capitale**

90, rue Wellington  
Ottawa, Canada K1P 5A1  
Téléphone : 613-239-5000  
Ligne sans frais : 1-800-465-1867  
Télécopieur : 613-239-5063

### **Réservations de groupes**

Téléphone : 613-239-5100  
Ligne sans frais : 1-800-461-8020  
Télécopieur : 613-239-5758  
Courriel : [reservat@ncc-ccn.ca](mailto:reservat@ncc-ccn.ca)

### **Centre des bénévoles**

Téléphone (renseignements généraux) : 613-239-5373  
Télécopieur : 613-239-5133  
Courriel : [volunteer\\_benevoles@ncc-ccn.ca](mailto:volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca)

### **Bibliothèque de la CCN**

Téléphone (bibliothécaire) : 613-239-5123  
Télécopieur : 613-239-5179

À moins d'indications contraires, toutes les photographies et les illustrations utilisées dans le présent rapport annuel sont la propriété de la Commission de la capitale nationale.

Afin de réduire les incidences environnementales de ce document, un nombre limité d'exemplaires imprimés a été produit. En remplacement, on peut télécharger le texte en format PDF à l'adresse suivante : <http://www.capitaleducanada.gc.ca/RP2010>.

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, composé entièrement de fibres recyclées après consommation, certifié Choix environnemental et accrédité par le FSC. Ce papier a été fabriqué au Québec par Cascades, sans l'utilisation de chlore et à partir de l'énergie des biogaz.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA PREMIÈRE DIRIGEANTE</b> .....	3
<b>CONTEXTE OPÉRATIONNEL / ENJEUX ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES</b>	
Défis, risques et possibilités .....	6
Une planification concertée : enjeux stratégiques .....	6
Principales hypothèses .....	8
<b>ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME DE LA CCN</b> .....	10
<b>OBJECTIFS, STRATÉGIES ET INDICATEURS DE RENDEMENT</b>	
1. Animation et promotion de la capitale .....	14
2. Planification de la capitale, design et utilisation du sol .....	18
3. Gestion des biens immobiliers et intendance .....	21
4. Services généraux .....	25
<b>PROFIL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT</b>	
Commission de la capitale nationale.....	30
<b>TABLEAUX FINANCIERS</b>	
Budget de fonctionnement 2010-2011 .....	34
Budget des immobilisations 2010-2011 .....	35
Bilan .....	36
État des résultats et du résultat étendu .....	37
État des capitaux propres .....	38
État des flux de trésorerie .....	39
<b>ANNEXES</b>	
Annexe A :	
Cadre de planification de l'aménagement des terrains.....	42
Annexe B :	
Propriétés de la CCN.....	46
Annexe C :	
Bilan du rendement de la CCN en 2009-2010, au 30 novembre 2009.....	47
Annexe D :	
Organigramme de la CCN.....	48
Annexe E :	
Carte d'utilisation du sol des plaines LeBreton.....	51
Annexe F :	
Programme pluriannuel des immobilisations .....	52





## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET LA PREMIÈRE DIRIGEANTE

Conformément aux conclusions de l'examen de son mandat, la Commission de la capitale nationale (CCN) continue de cultiver une relation plus ouverte et transparente avec le public. Nous faisons maintenant les choses autrement. Nous sollicitons davantage la participation de nos partenaires et des intervenants à toutes nos activités. La CCN a ouvert ses portes et les gens ont répondu à son invitation.

La CCN, une société d'État, est régie par un conseil d'administration national de 15 membres dirigé par le président. Quatre secteurs d'intervention privilégiés influenceront notre réflexion et définiront nos activités dans un avenir prévisible : créer une grande capitale, bâtir une capitale plus verte, faire connaître la valeur de la capitale et donner la priorité aux gens.

La CCN vient d'entreprendre l'un de ses exercices les plus importants : l'examen du *Plan de la capitale du Canada*. Ce cadre établira les priorités des 50 prochaines années et constituera la vision commune et à long terme de ce que devrait être la capitale.

Lors de cet examen, l'environnement demeurera au premier plan de notre mission, qu'il soit question du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure, des transports publics ou des répercussions de nos activités sur l'environnement. La CCN a toujours veillé sur l'environnement et continuera de le faire. Nous voulons que notre stratégie environnementale inspire les Canadiens et Canadiennes.

L'édification d'une capitale plus verte va bien au-delà de l'aménagement d'espaces verts. Cela signifie également l'organisation de modes de transport plus efficaces et durables. La CCN est le seul organisme de planification dont le champ de compétence s'étend des deux côtés de la rivière des Outaouais. À ce titre, elle travaille en étroite collaboration avec ses partenaires à l'intégration des modes de transport de la région.

S'il importe de créer une capitale verte, il importe tout autant de sauvegarder et de protéger ce que nous avons bâti. En plus de planifier à long terme et d'entretenir les biens de la capitale, la CCN réalise 19 projets d'infrastructure — 15 en Ontario et quatre au Québec — grâce à une somme de 46,7 millions de dollars provenant du gouvernement fédéral. On prévoit que ces projets seront terminés d'ici mars 2011.

Dans toutes ses activités, la CCN se soucie du contexte économique et de la nécessité d'exercer une gestion budgétaire prudente. Nous nous employons à trouver des modes de fonctionnement novateurs et à faire en sorte qu'il soit plus facile pour nos partenaires de traiter avec nous.

Enfin, en jetant un regard vers l'avenir, nous voyons le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, en 2017, approcher à grands pas. Ces célébrations représentent une occasion formidable de faire mieux comprendre la capitale du Canada aux gens de notre pays et de les sensibiliser à sa valeur.

La CCN collaborera avec les institutions fédérales et les partenaires des secteurs public et privé pour créer une dynamique qui mènera à cette fête historique que l'on soulignera dans la région de la capitale du Canada.

Le président,

Russell Mills

La première dirigeante,

Marie Lemay, P.Eng., ing.





➤ **CONTEXTE  
OPÉRATIONNEL**

➤ **ENJEUX ET  
ORIENTATIONS  
STRATÉGIQUES**

## DÉFIS, RISQUES ET POSSIBILITÉS

Les activités de la CCN subissent l'influence des tendances constatées dans son contexte opérationnel.

Les grandes tendances suivantes dans la société et dans les secteurs de l'économie, de l'environnement, des communications et de la technologie sont susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur le contexte dans lequel se trouve la CCN.

La composition démographique du Canada évolue, ce qui pose un défi à la capacité de la CCN à faire en sorte que la capitale nationale soit représentative de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes et qu'elle ait un sens pour eux. La population du Canada vieillit et sa croissance dépend principalement de l'immigration. En même temps, la CCN croit que les jeunes du pays représentent un important segment qui peut aider à façonner l'avenir de la capitale.

Les enjeux économiques et environnementaux se chevauchent, pendant que l'urbanisation continue d'exercer des pressions sur la région de la capitale du Canada. Alors que la région poursuit sa croissance, l'infrastructure publique doit être rénovée ou élargie afin de maintenir la qualité de vie et les services. La CCN a pour tâche de relever le défi de planifier et de collaborer avec les parties prenantes, y compris les autres ordres de gouvernement, pour préserver l'intégrité des biens et des éléments patrimoniaux qui conviennent au siège du gouvernement du Canada.

Les Canadiens et Canadiennes utilisent de plus en plus Internet pour communiquer, chercher des renseignements, magasiner et se divertir. Ils s'attendent à ce que leur capitale reflète leurs valeurs, leur histoire et leurs aspirations collectives. L'évolution de la technologie des communications crée une formidable occasion de promouvoir et de faire connaître largement l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays que la capitale offre. Il faut également mettre à profit la possibilité d'utiliser cette technologie pour accroître la fierté nationale et l'unité canadienne.

La situation économique et le déficit du gouvernement qui en découle nuiront aux niveaux de financement de la CCN et possiblement à sa capacité d'offrir des services, étant donné que celle-ci fait face à des restrictions budgétaires et à des augmentations de coûts. De son côté, la population canadienne exige davantage des gouvernements. Elle s'attend à recevoir des services de grande qualité en retour des taxes et des impôts qu'elle paie et cherche une occasion de se faire entendre et d'exprimer son opinion sur l'avenir de sa capitale.

## UNE PLANIFICATION CONCERTÉE : ENJEUX STRATÉGIQUES

Chaque année, le conseil d'administration de la CCN évalue les principaux risques et défis auxquels l'organisme fait face et en discute dans le cadre d'une analyse actualisée du contexte opérationnel. Le texte qui suit présente les enjeux stratégiques cruciaux auxquels la CCN devra faire face au cours des cinq prochaines années et donne un aperçu de l'orientation qui sera prise et dont le résumé du plan d'entreprise fait état.



### LA CRÉATION D'UNE GRANDE CAPITALE POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION CANADIENNE

Le *Plan de la capitale du Canada* est une vision à long terme commune sur laquelle reposent les efforts visant à édifier une grande capitale pour toute la population du pays. Il a pour but de communiquer la vision de la capitale du gouvernement fédéral. Cette vision cherche à susciter la fierté des gens; à capter et à faire connaître l'essence du pays; à promouvoir la collaboration avec d'autres ordres de gouvernement; à faire participer le public, les parties prenantes et les partenaires au façonnement d'une capitale qui reflète leurs valeurs et l'identité des Canadiens et Canadiennes — en particulier des jeunes — aujourd'hui et demain.

### L'ÉDIFICATION D'UNE CAPITALE PLUS VERTE

La vision à long terme de la capitale ne se limite pas aux terrains; elle englobe aussi les gens, qui se déplacent entre les zones urbaines et rurales de la région de la capitale. Elle traite également de la protection des biens naturels et patrimoniaux ainsi que de l'aménagement d'un réseau intégré de transport au Québec et en Ontario. Grâce à sa collaboration avec ses partenaires et les parties prenantes et à l'instauration ou à l'amélioration de pratiques environnementales judicieuses, la CCN peut s'établir comme modèle d'application de pratiques environnementales exemplaires au pays.

### COMMUNIQUER LA VALEUR DE LA CAPITALE

Par des initiatives de marketing et de communication et la diffusion de messages concernant les commémorations et les manifestations d'envergure nationale, ainsi que par des alliances avec des organismes fédéraux, la CCN peut positionner la capitale comme la vitrine du Canada et voir à ce qu'elle soit accessible — en personne et virtuellement — à toute la population du pays. En particulier, dans le contexte des préparatifs du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017, la CCN a l'occasion de donner une impulsion, d'améliorer les partenariats et de renforcer les liens entre les programmes et le paysage de la capitale (notamment en réaffectant les berges de la rivière des Outaouais à une utilisation publique).

### LES GENS D'ABORD

En mettant l'accent sur les « gens », la CCN peut favoriser l'embauche d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée et créer un milieu de travail stimulant qui incite le personnel à innover, à rationaliser et à améliorer. La mise en place de cet environnement interne positif engendrera, au bout du compte, des liens avec des processus de coordination, de liaison et de communication externes, ce qui facilitera la collaboration avec la CCN. Dans une culture d'ouverture et de transparence, la CCN parviendra à l'excellence au chapitre du service à la clientèle et intégrera la participation du public dans le processus de prise de décision.

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Le texte qui suit donne un aperçu des principales hypothèses dont on tiendra compte lors de l'élaboration des aspects du plan d'entreprise de 2010-2011 à 2014-2015 de la CCN.

### EXAMEN DU MANDAT

L'examen du mandat de la CCN a été achevé en décembre 2006. Les modifications législatives déposées sont mortes au *Feuilleton* en raison de la prorogation du Parlement, le 30 décembre 2009. On s'attend à ce que le gouvernement les réexamine le plus tôt possible. Entre-temps, la CCN se prépare à donner suite aux changements imminents. Elle aura à améliorer la gouvernance, l'ouverture et la transparence; à renforcer son rôle de gestionnaire responsable de l'environnement, surtout dans le parc de la Gatineau; à déposer un plan directeur pour la région de la capitale du Canada tous les 10 ans.

### EXAMEN STRATÉGIQUE

Dans le cadre de l'examen stratégique pangouvernemental, en 2009, la CCN a évalué tous ses programmes et a ciblé les moins prioritaires et ceux dont le rendement est le plus faible, représentant 5 p. 100 de son budget, pour ainsi permettre au gouvernement du Canada de faire des économies. En gérant ses terrains avec le souci du respect de l'environnement et en harmonisant davantage ses programmes et son mandat fondamental, la CCN fera en sorte que ses activités profiteront davantage à toute la population canadienne en plus d'optimiser les ressources.

## FINANCEMENT

Pour l'exercice 2010-2011, la CCN a obtenu, grâce au Plan d'action économique du Canada, un million de dollars pour la réfection de ponts et 45,7 millions pour 18 projets d'infrastructure en Ontario et au Québec. Pour les exercices 2009-2010 et 2010-2011, la CCN a reçu 1,425 million, provenant également du Plan d'action économique du Canada, pour des mesures d'assainissement de l'environnement. Les projets devront être achevés d'ici le 31 mars 2011. Bien que des risques soient associés à la réalisation d'un si grand nombre d'initiatives en un si court laps de temps, la CCN croit disposer des ressources nécessaires à la bonne gestion de tous ces projets. Elle évaluera la nécessité de recourir à des mesures d'atténuation au fil des travaux.

Aucun autre changement n'est prévu au modèle de financement. On s'attend à ce que les crédits de fonctionnement et en immobilisations ainsi que les revenus générés demeurent stables au cours de la période de planification, mise à part l'incidence de l'examen stratégique.

### LA CCN À L'ŒUVRE

La CCN s'acquitte de ses responsabilités envers le Parlement et la population à l'intérieur d'un cadre constitué d'une réalisation stratégique et de quatre activités de programme. (Voir à la page 10 le tableau illustrant l'architecture des activités de programme de la CCN.) Le cadre repose sur un ensemble de résultats prévus qui servent à évaluer son rendement.





Maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en développant la capitale comme étant une source de fierté et d'importance nationale.



## RÉALISATION STRATÉGIQUE

La population canadienne comprend mieux sa capitale et est sensible à son rôle et à son importance.

Les terrains fédéraux reflètent le rôle et l'importance de la capitale comme lieu tout indiqué pour le siège du gouvernement, la tenue de manifestations nationales et l'installation de monuments commémoratifs.

Les biens fédéraux dont la CCN a la responsabilité (parcs, espaces verts, propriétés louées, résidences officielles, sentiers récréatifs, édifices, ponts et routes) sont aménagés, entretenus et gérés conformément à leur importance nationale dans le contexte de la capitale, afin d'enrichir l'expérience que les visiteurs et les résidents y vivent.

Donner, à tous les échelons de la CCN, un soutien opérationnel afin d'orienter la gestion des stratégies, des finances, des affaires juridiques et des ressources humaines, et fournir une expertise et des outils technologiques qui visent à assurer le fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.



## RÉSULTATS PRÉVUS



## ACTIVITÉS DE PROGRAMME

### Animation et promotion de la capitale

#### Évènements, programmes d'interprétation et commémorations

Les programmes et les services de la CCN enrichissent l'expérience de la capitale et aident les Canadiens et Canadiennes à reconnaître l'importance de ses sites et de ses symboles et à célébrer leur identité.

#### Marketing et communications

Le message selon lequel la capitale du Canada est un lieu propice à l'expérience du patrimoine, de la culture et des réalisations du pays est transmis à la population canadienne.

### Planification de la capitale, design et utilisation du sol

#### Cadre de planification de l'aménagement des terrains et examen de la MTIN

#### Transports

#### Approbations fédérales de l'utilisation du sol et du design

### Gestion des biens immobiliers et intendance

#### Projets du cœur de la capitale

Les projets réalisés par la CCN dans le cœur de la capitale aident à renforcer la primauté symbolique, politique, culturelle et administrative de celui-ci.

#### Gestion des terrains et des biens immobiliers

Les biens fédéraux, y compris les installations publiques qui relèvent de la CCN, sont gérés et remis en état en vue de leur usage par la population.

#### Résidences officielles

Les résidences officielles sont meublées, entretenues et remises en état de manière à préserver leur caractère patrimonial national et à fournir des habitations sûres et adéquates aux dirigeants officiels du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains inspirants pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

#### Paiements tenant lieu d'impôts fonciers

Les paiements sont versés en temps opportun aux municipalités et, au Québec, aux commissions scolaires.

### Services généraux

#### Gouvernance et affaires publiques

#### Services centraux

#### Ressources humaines

## ► DESCRIPTIONS DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

### ► Animation et promotion de la capitale

L'objectif consiste à susciter la fierté et à promouvoir l'unité grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série de manifestations marquantes (notamment la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des activités commémoratives. De même, cette activité de programme vise à mieux faire connaître la capitale à travers le Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications présentant la capitale comme un lieu où les Canadiens et Canadiennes peuvent s'imprégner du patrimoine, de la culture et des réalisations de leur pays.

### ► Planification de la capitale, design et utilisation du sol

Cette activité de programme guide l'utilisation et l'aménagement physique des terrains fédéraux, coordonne l'aménagement et assure l'excellence en design et en planification des terrains fédéraux, à la mesure du rôle et de l'importance de la capitale. Les produits comprennent des plans visionnaires à long terme, établis en consultation avec d'autres autorités et services compétents chargés de la planification, pour guider l'utilisation, l'aménagement et la gestion des terrains de la capitale ainsi que la détermination de la MTIN à préserver pour les générations futures. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la CCN examine et approuve toutes les propositions de changements à l'utilisation des terrains et au design, de même que les cessions de terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada, selon leur importance, l'environnement naturel et le patrimoine. La CCN élabore des stratégies et facilite la participation fédérale aux projets de transport urbain et de transport en commun dans la région de la capitale du Canada; elle participe aussi à des études conjointes menées avec des partenaires provinciaux et municipaux pour résoudre les problèmes liés au transport interprovincial et urbain. Aussi, dans le cadre de ses programmes, elle gère les constructions à valeur patrimoniale, le paysage culturel et les biens et collections archéologiques, et elle approuve les désignations des édifices patrimoniaux de la capitale.

### ► Gestion des biens immobiliers et intendance

La CCN gère et protège les biens physiques d'importance nationale de la région de la capitale du Canada, pour les prochaines générations de Canadiens et Canadiennes. L'objectif consiste à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada, et à optimiser la contribution des nombreux terrains et bâtiments de la CCN à l'appui des programmes et du mandat de cette dernière, tout en veillant à ce que ses biens soient dûment accessibles au public. L'actif et le passif environnementaux sont gérés de manière durable et responsable. La société d'État administre ses biens en appliquant des politiques et des règlements pertinents ainsi qu'un programme d'entretien et de remise en état fondé sur le cycle de vie. Voici ses fonctions relatives aux biens immobiliers : conserver et préserver les biens patrimoniaux, culturels et naturels les plus précieux de la capitale (y compris les résidences officielles); promouvoir et réglementer les activités publiques qui ont lieu sur les terrains fédéraux; protéger et gérer les ressources naturelles; assurer l'intendance environnementale; offrir les services et les programmes à caractère récréatif ou destinés aux visiteurs. Le cas échéant, les biens servent à générer un revenu s'ajoutant aux crédits fédéraux, à l'appui du travail de la CCN. Des projets d'aménagement foncier visent à mettre en valeur la capitale pour les générations futures. Cette activité de programme englobe aussi l'acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation des biens excédentaires. Ces tâches sont menées en étroite collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ainsi qu'avec des organismes fédéraux. La CCN verse aussi des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités et aux commissions scolaires du Québec.

### ► Services généraux

Cette activité de programme favorise l'utilisation efficace et productive des ressources grâce à des services généraux centralisés, offerts à tous les secteurs d'activité. Cette activité produit des documents et des rapports exigés par la loi; mène des vérifications internes, des évaluations et des recherches, fournit un soutien en matière de finance, de technologie, de questions juridiques, de communications et d'administration à la CCN et, enfin, gère les ressources humaines.





➤ **OBJECTIFS,  
STRATÉGIES ET  
INDICATEURS DE  
RENDEMENT**

## ➤ RÉALISATION STRATÉGIQUE

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et de la programmation publique en développant la capitale comme étant une source de fierté et d'importance nationale.

## ➤ INDICATEUR DE RENDEMENT

Pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui croient que la capitale est une source de fierté et d'importance nationale.

## ➤ CIBLE

Atteindre un taux annuel de 80 p. 100 ou plus.

## ➤ 1. ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE

### Indicateur de rendement

Pourcentage des Canadiens et Canadiennes vivant l'expérience de la capitale qui comprennent mieux leur capitale et qui peuvent s'identifier à son rôle et à son importance.

### Cible

Atteindre un taux annuel de 70 p. 100 ou plus.

**Aperçu** Le Canada est très diversifié tant par sa superficie, sa géographie, son climat, ses régions et la composition culturelle et ethnique de sa population. La CCN a toujours pour objectif de susciter chez les Canadiens et Canadiennes un même sentiment d'appartenance. En façonnant la capitale, la CCN dispose d'une occasion en or de faire connaître le patrimoine et les valeurs du pays et, ce faisant, de susciter la fierté nationale et de promouvoir l'unité. À cette fin, elle travaillera d'une manière stratégique « à créer une grande capitale pour l'ensemble de la population canadienne » et à faire connaître la valeur de la capitale dans tout le pays, d'autant plus que le Canada célébrera le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017. Dans cette foulée, la CCN poursuivra la mise en valeur de l'histoire et de la culture canadiennes par des programmes marquants grâce auxquels la population canadienne apprécie l'expérience du Canada que la région de la capitale procure et en profite. En travaillant avec des partenaires fédéraux, la CCN jouera un rôle prépondérant dans la coordination des programmes. Elle continuera de recruter des partenaires et des commanditaires afin de soutenir la réalisation de manifestations vedettes. De surcroît, elle investira dans des activités et des partenariats de rayonnement national pour sensibiliser la population des quatre coins du pays à la capitale. Elle ciblera tout particulièrement les jeunes. La CCN cherchera et emploiera des technologies et des approches novatrices dans le but de les éduquer, de les inspirer et de les faire participer.

## 1.1 ÉVÈNEMENTS, PROGRAMMES D'INTERPRÉTATION ET COMMÉMORATIONS

### Indicateur de rendement

Pourcentage des Canadiens et Canadiennes vivant l'expérience de la capitale qui indiquent que les programmes et services de la CCN enrichissent cette expérience et les aident à apprécier l'importance de ses sites et symboles et à célébrer leur esprit national.

### Cible

Atteindre un taux annuel de 85 p. 100 ou plus.

### Stratégies

- Donner la priorité aux programmes de la CCN pour s'assurer :
  - qu'ils profitent énormément aux Canadiens et Canadiennes et que ceux-ci les apprécient;
  - qu'ils ont une incidence sur la fierté et l'identité des Canadiens et Canadiennes;
  - que le gouvernement fédéral manifeste un intérêt véritable à l'égard de la mise en œuvre de ces programmes;
  - que son rôle de coordonnatrice profite grandement à ses partenaires fédéraux.
- Positionner la capitale comme l'endroit par excellence pour présenter des manifestations et des commémorations d'envergure comme celles de l'an dernier, notamment le Congrès mondial acadien et l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- Présenter les programmes et les services des partenaires fédéraux dans les domaines complémentaires au mandat de la CCN au chapitre de la programmation.
- Mettre la CCN en position de diriger les partenaires des secteurs public et privé à l'occasion des célébrations qui se dérouleront dans la capitale pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017.
- Faire appel aux nouvelles technologies pour renouveler la programmation publique et s'assurer ainsi que tous les Canadiens et Canadiennes, particulièrement les jeunes, sont représentés, en s'attardant principalement à éduquer et à sensibiliser les gens au sujet de la capitale, en plus de faire la promotion de cette dernière.

### Projets précis

#### ÉVÈNEMENTS

Fort du soutien de partenaires et de commanditaires, la CCN poursuivra la production de manifestations vedettes (p. ex., le spectacle son et lumière, la fête du Canada, Les lumières de Noël au Canada et le Bal de Neige). Le prestige de la fête du Canada sera rehaussé en 2010 par la présence de la reine Elizabeth II. La CCN mettra en œuvre un plan et un modèle opérationnel nouveaux pour le Bal de Neige et présentera une nouvelle version du spectacle son et lumière qui comportera des volets interactifs et de rayonnement. Elle dirigera les partenaires des secteurs public et privé à l'occasion des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017 dans la capitale.

#### INTERPRÉTATION ET RAYONNEMENT

La CCN mettra en œuvre le plan d'interprétation décennal de la capitale et enrichira ses programmes de séances d'interprétation opportunes. Elle intégrera les nouvelles technologies dans les commémorations et les programmes existants. L'Infocentre de la capitale renouvelé offrira de meilleurs services de renseignement et d'orientation aux visiteurs. Des liens plus étroits avec le Parlement et d'autres partenaires fédéraux amélioreront la coordination des services aux visiteurs sur la Colline. La CCN verra à représenter plus efficacement la jeunesse canadienne. Par la mise en œuvre d'un plan quinquennal des programmes jeunesse, elle accroîtra la participation des personnes de ce groupe d'âge dans la capitale. De concert avec des partenaires fédéraux, elle élargira la diffusion du matériel pédagogique à travers le pays. La CCN s'efforcera de mieux faire connaître la capitale à la population en participant à la tournée du Pavillon du Canada et à d'autres initiatives, en améliorant le dialogue avec les provinces et les territoires et en remaniant son site Web.

#### MONUMENTS COMMÉMORATIFS ET ART PUBLIC

La CCN examinera et approuvera toutes les propositions (emplacement et conception) d'œuvres d'art public et de monuments commémoratifs qui sont destinés aux terrains fédéraux. En outre, elle coordonnera les programmes fédéraux visant à souligner d'importants anniversaires nationaux dans la région de la capitale du Canada.

## 1.2 MARKETING ET COMMUNICATIONS

### Indicateur de rendement

Pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui savent que la capitale du Canada est un lieu propice à l'expérience de la culture, des réalisations et du patrimoine canadiens.

### Cible

Atteindre un taux annuel de 80 p. 100 ou plus.

### Stratégies

- Accorder la priorité aux efforts visant à mieux faire connaître le rôle de la capitale aux auditoires cibles, inciter ceux-ci à interagir avec la capitale — en personne ou virtuellement — et les encourager à devenir des ambassadeurs de la capitale.
- Adopter des technologies et des outils nouveaux pour communiquer avec le public et susciter sa participation.

### Projets précis

Pour que la capitale soit une source de fierté pour la population canadienne, la CCN mettra en œuvre un plan quinquennal de marketing et de communications et harmonisera toutes les stratégies et les activités et les priorités institutionnelles suivantes : faire de la capitale un modèle de gestion et de durabilité de l'environnement; faire de la capitale un lieu qui favorise la participation de tous; présenter la capitale comme le reflet de la population du pays, des valeurs canadiennes et du patrimoine national; asseoir le statut de la CCN comme intendante de la capitale du Canada dont les pratiques écologiques sont exemplaires; maintenir et alimenter la reconnaissance positive dont jouit la CCN. Par ailleurs, cette dernière recourra aux nouvelles technologies afin de mieux servir le public, d'accroître la transparence et de soutenir ses programmes. En particulier, elle élaborera une nouvelle stratégie Web.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	OBJECTIF
<b>Événements, interprétation et commémorations</b>	
<i>Activités</i>	
Maintenir le taux annuel de participation aux manifestations et aux programmes vedettes :	
Spectacle son et lumière	250 000
Fête du Canada	325 000
Bal de Neige	600 000
Taux de satisfaction à l'égard du spectacle son et lumière	80 p. 100
Ententes de partenariat annuelles avec au moins 10 ministères ou organismes fédéraux	10
<i>Interprétation et rayonnement</i>	
Maintenir la fréquentation annuelle et la portée :	
Programmes de la colline du Parlement	700 000
Services de l'Infocentre de la capitale	325 000
Portée du programme jeunesse (cumulatif)	2 millions d'ici 2012-2013
Renouveler l'Infocentre de la capitale.	Achèvement d'ici 2011-2012
<i>Monuments commémoratifs et art public</i>	
Élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation aux possibilités d'érection de monuments commémoratifs dans la capitale — minimum de nouvelles demandes de monuments par année.	5

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	OBJECTIF
<b>Évènements, interprétation et commémorations</b>	
<p><i>Monuments commémoratifs et art public</i></p> <p>Souligner et soutenir les anniversaires nationaux importants.</p>	<p>Selon le plan quinquennal de commémoration de Patrimoine canadien</p>
<b>Marketing et communications</b>	
<p>Chez le public cible à « sensibiliser »<sup>1</sup>, accroître le pourcentage de personnes qui expriment des perceptions positives sur la capitale et qui aimeraient en savoir davantage à son sujet.</p>	<p>De 3 à 5 p. 100</p>
<p>Chez le public cible à « engager »<sup>2</sup>, accroître le pourcentage de personnes qui peuvent nommer au moins cinq activités ou atouts de la capitale, énoncer ce qui caractérise la capitale et décrire le rôle national de la CCN.</p>	<p>De 3 à 5 p. 100</p>
<p>Chez le public cible « actif »<sup>3</sup>, accroître le pourcentage de personnes qui participent à des activités de bénévolat ou en ligne, à des activités dans la capitale et aux consultations publiques.</p>	<p>De 5 à 7 p. 100</p>
<p>Créer au moins deux nouvelles alliances stratégiques.</p>	<p>Deux nouvelles alliances stratégiques</p>
<p>Conclure, avec d'importants commanditaires, des ententes dont le rendement des investissements est élevé, de sorte qu'au moins 60 p.100 des revenus découlant des commandites proviennent d'accords pluriannuels.</p>	<p>10 ententes pluriannuelles de commandite / 60 p. 100 des revenus découlant des commandites</p>
<p>Remanier le site Web de la CCN</p>	<p>Achèvement d'ici 2013</p>
<p>1. Par public cible à « sensibiliser », on entend les Canadiens et Canadiennes qui connaissent peu la capitale et qui n'ont probablement pas visité la région.</p> <p>2. Par public cible à « engager », on entend les Canadiens et Canadiennes qui ont une connaissance moyenne de la capitale ou qui vivent dans la région de la capitale du Canada.</p> <p>3. Par public cible « actif », on entend les Canadiens et Canadiennes qui connaissent très bien la capitale et entretiennent une relation avec la région de la capitale du Canada. Ce public cible comprend le personnel de la CCN.</p>	

## ➤ 2. PLANIFICATION DE LA CAPITALE, DESIGN ET UTILISATION DU SOL

### Indicateurs de rendement

- Preuve de la mise en œuvre et influence des plans de la CCN.
- Résultats de l'évaluation indépendante par un tiers des plans à long terme de la CCN et du processus d'approbation fédérale.

### Cibles

- Les décisions relatives aux activités fédérales de planification de l'utilisation du sol, d'urbanisme, de gestion des biens et de coordination avec les documents de planification municipaux sont conformes aux plans de la CCN.
- Les plans sont examinés et mis à jour conformément au cadre de planification de l'aménagement des terrains de la CCN.
- Les décisions, prises par tous les ordres de gouvernement, de mettre en œuvre des stratégies de transport durable et efficace reflètent la *Perspective sur les transports*.

**Aperçu** Un système de plans solides et intégrés est essentiel à une vision à long terme cohérente pour la région de la capitale du Canada. La croissance de celle-ci exerce une pression sur les biens naturels et bâtis existants, y compris sur les systèmes de transport. Les solutions exigent des efforts à long terme et coordonnés de tous les ordres de gouvernement. La planification se trouve au cœur même du mandat de la CCN. La fonction de planification, qui a évolué au fil du temps, doit maintenant refléter une stratégie plus ciblée visant à aménager la capitale non seulement comme symbole de la nation, mais aussi comme modèle de gestion de l'environnement et de développement durable. Le *Plan de la capitale du Canada* (1999) occupe le sommet d'un cadre intégré et hiérarchique de plans imbriqués dont certains éléments seront actualisés ou terminés durant la période de planification (*voir l'annexe A*). Afin de concrétiser la vision commune d'une grande capitale, la CCN intégrera pleinement la consultation des parties prenantes et du public dans le processus de planification, pour que la population en particulier les jeunes participe à celle-ci en qualité de partenaire active.

### Stratégies

- Acheter et mettre à jour le cadre de planification globale tout en examinant la masse des terrains d'intérêt national (MTIN), et ce, en travaillant en plus étroite collaboration avec les villes dans le but de mieux coordonner la tenue des initiatives de planification et en engageant la participation des intervenants et de la population, tant à l'échelle locale que nationale.
- Continuer d'examiner les occasions de concrétiser la vision de la CCN en ce qui concerne les îles et les berges de la rivière des Outaouais.
- Réviser le *Plan de la capitale du Canada* en concentrant son attention sur les jeunes Canadiens et Canadiennes pour qu'ils contribuent aux efforts visant à définir la vision de la région de la capitale du Canada.
- Accroître la participation de la CCN dans la planification des transports dans la région de la capitale du Canada, dans le cadre des paramètres de son mandat actuel.
- Continuer de mettre en œuvre les plans, les lois et les politiques du gouvernement fédéral afin de protéger et de mettre en valeur les environnements bâtis et naturels de la région de la capitale du Canada tout en appliquant un processus renouvelé et rationalisé d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions.

## Projets précis

### ÎLES DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS

La CCN continuera de chercher à obtenir l'appui, l'approbation et des fonds du gouvernement pour concrétiser sa vision des îles et des berges de la rivière des Outaouais. Son but est de créer, à long terme, un lieu de rencontre pour la population canadienne au cœur de la capitale, d'améliorer les vues magnifiques de la chute des Chaudières et de lancer des programmes d'interprétation (destinés surtout à mettre en évidence le patrimoine industriel du secteur) dans le contexte du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

### CADRE DE PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS ET EXAMEN DE LA MTIN

En étroite collaboration avec les partenaires municipaux, la CCN continuera de coordonner la planification. Après avoir récemment évalué le *Plan de la capitale du Canada*, son principal plan d'orientation, elle en effectuera la mise à jour exhaustive. La CCN s'efforcera de faire participer plus activement la population canadienne — en particulier les jeunes — à la révision du document. Les travaux d'examen de plans existants (pour la Ceinture de verdure) ou d'élaboration de nouveaux (pour les terrains urbains) seront intégrés dans le processus d'examen, qui se penchera notamment sur un nouveau cadre de transport stratégique durable. La CCN appliquera les principes de gérance de l'environnement à tous ses biens immobiliers. On espère que ces principes seront également enchâssés dans les modifications à la *Loi sur la capitale nationale*. L'actualisation de la composition de la masse de terrains d'intérêt national (MTIN) sera effectuée parallèlement au processus d'examen de la planification. Il s'ensuivra l'élaboration de plans d'action pour les terrains excédentaires.

## TRANSPORTS

Unique représentante fédérale participant à la planification des transports dans la région de la capitale, la CCN continuera de jouer son rôle de chef de file dans ce domaine. Elle élaborera des plans et réalisera des études à l'appui d'un système intégré de transport durable, de la construction d'une nouvelle liaison interprovinciale et de l'adoption de modes de transport écologiques pour le déplacement des gens et des marchandises. L'étude conjointe d'évaluation environnementale de trois liaisons possibles enjambant la rivière des Outaouais constitue un important volet du cheminement vers une mobilité durable dans la région. Projet conjoint chapeauté par la CCN, l'étude sur le transport en commun interprovincial examinera les options à court, moyen et long terme (jusqu'en 2031) pour un système de transport collectif. Les parties prenantes et le public seront invités à participer au processus.

### APPROBATION FÉDÉRALE DE L'UTILISATION DU SOL ET DU DESIGN

Comme suite à une évaluation récente, la CCN poursuivra la mise en œuvre des recommandations formulées pour améliorer le processus fédéral d'approbation de l'utilisation du sol et du design. Entre autres, un processus d'approbation des projets, en trois paliers et quatre étapes, sera instauré graduellement avant l'automne 2010.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	OBJECTIF
<p><i>Cadre de planification de l'aménagement des terrains et examen de la MTIN</i></p>	
<p>Remanier le Plan de la capitale du Canada de 1999.</p>	2012-2013
<p>Achever le Plan directeur des terrains urbains de la capitale.</p>	2011-2012
<p>Réviser le Plan directeur de la Ceinture de verdure de 1996.</p>	2011-2012
<p>Achever l'examen de la MTIN et le plan d'action relatif aux propriétés qui n'en font pas partie.</p>	2014-2015
<p><i>Transports</i></p>	
<p>Exécuter la phase 2 de l'évaluation environnementale des futures liaisons interprovinciales et obtenir les approbations.</p>	2013-2014
<p>Intégrer le transport en commun interprovincial dans l'étude de planification du secteur du cœur et obtenir les approbations.</p>	2010-2011
<p><i>Approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design</i></p>	
<p>Atteindre un taux de satisfaction des intervenants d'au moins 75 p. 100 à l'égard de la clarté du processus fédéral d'approbation de l'utilisation du sol et du design et de l'information disponible.</p>	2011-2012

## ➤ 3. GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE

### Indicateur de rendement

Pourcentage de la population canadienne qui vit l'expérience de la capitale et qui indique que les biens fédéraux sous la responsabilité de la CCN enrichissent cette expérience.

### Cible

Atteindre un taux de 80 p. 100 à l'échelle d'un large éventail de biens et de services de la CCN.

**Aperçu** Dans le contexte de la création d'une grande capitale représentative, la CCN s'engage à se poser comme gardienne d'un patrimoine naturel et bâti irremplaçable et comme championne des pratiques écologiques exemplaires. Elle vise ainsi à préserver, à long terme, l'intégrité écologique, culturelle et architecturale de la capitale, en dépit de l'intensification de la croissance urbaine. La CCN continuera donc de proposer et de réaliser des projets destinés à bonifier le cœur de la capitale, en insistant sur la sauvegarde d'importantes propriétés patrimoniales. Elle jouera un rôle de chef de file dans la mise en œuvre d'une stratégie environnementale renouvelée en collaboration avec des partenaires. La CCN verra à acquérir les terrains prioritaires du parc de la Gatineau afin d'en sauvegarder l'intégrité naturelle et culturelle. Des plans de gestion des biens seront conçus aux fins de la modernisation du portefeuille locatif. Enfin, la CCN renouvellera et mettra en œuvre des plans de gestion de ses principaux biens récréatifs, et effectuera les travaux de réfection prioritaires dans les résidences officielles du Canada.

### 3.1 PROJETS DU CŒUR DE LA CAPITALE

#### Indicateur de rendement

Pourcentage de la population canadienne qui a vécu l'expérience de la capitale et qui indique que les projets de la CCN dans le secteur du cœur lui confèrent de l'importance.

#### Cible

Atteindre un taux annuel de 80 p. 100 ou plus.

#### Stratégies

- Terminer le volet du réaménagement des plaines LeBreton qui concerne la MTIN et mettre en œuvre, avec les intervenants de l'extérieur, différentes options liées au réaménagement des terrains qui ne font pas partie de la MTIN.
- Continuer de mettre en valeur le boulevard de la Confédération comme « la rue principale du Canada », le parcours d'honneur et de découverte qui relie symboliquement et physiquement les cultures fondatrices du Canada, et qui sert de cadre adéquat à des institutions nationales.
- Mettre en valeur la signification symbolique du cœur de la capitale en y réalisant d'autres projets tout en soulignant les aspects patrimoniaux importants qu'on se doit de protéger.

### Projets précis

#### GRANDS PROJETS DE REVITALISATION

Les grands projets actuels sont celui de Canlands A (aménagement à usage mixte sur la rue Sparks) et celui des plaines LeBreton. Maintenant que les travaux relatifs aux terrains de la MTIN situés dans les plaines LeBreton sont terminés, la CCN se concentrera sur l'approche à adopter pour l'exécution de ceux visant les terrains restants qui ne font pas partie de la MTIN.

#### BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION

La CCN aménagera les tronçons restants du boulevard de la Confédération en partenariat avec des parties prenantes de l'extérieur. En particulier, elle appuiera les efforts de la Ville d'Ottawa en faveur de l'ajout de voies cyclables sécuritaires le long de la rue George et de l'avenue King Edward. Parallèlement aux travaux d'expansion du Centre des congrès d'Ottawa, la CCN réaménagera les espaces libres qui se trouvent sur les terrains adjacents, le long du canal Rideau.

## 3.2 GESTION DES TERRAINS ET DES BIENS IMMOBILIERS

### Indicateur de rendement

Pourcentage de la population canadienne qui a vécu l'expérience de la capitale et qui indique qu'elle est satisfaite de l'utilisation des biens fédéraux et des services publics sous la responsabilité de la CCN.

### Cible

Atteindre un taux annuel de satisfaction de 90 p. 100 à l'égard d'une vaste gamme de biens et de services publics de la CCN.

### Stratégies

- Mettre en œuvre la stratégie environnementale de la CCN, qui vise à édifier une capitale « plus verte ».
- Continuer d'acquérir graduellement des terrains de la MTIN, principalement dans le parc de la Gatineau, et ce, dans les limites des ressources disponibles.
- Élaborer une stratégie globale de gestion du portefeuille des biens loués de la CCN.
- Maintenir l'intégrité écologique du parc de la Gatineau par la mise en œuvre du plan directeur qui le concerne et appliquer les principes de gestion environnementale à tous les terrains de la CCN.
- Conclure des partenariats stratégiques dans le but d'offrir au public des attraits qui bonifient l'expérience vécue dans la capitale.
- Accélérer la planification et la construction de quatre projets d'infrastructure au Québec (dont un a été approuvé dans le budget de 2009) et de 15 en Ontario, dans le contexte du Plan d'action économique du Canada. Ces projets aideront la CCN à préserver le patrimoine bâti de la région et à entretenir les biens de la capitale. Les projets doivent être terminés d'ici mars 2011.

### Projets précis

#### LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL

La CCN fera preuve de leadership environnemental. Par l'application de sa stratégie environnementale, elle mettra en œuvre un plan d'action ciblé qui repose sur sa tradition bien établie en matière de gestion et tient compte des préoccupations de la population canadienne à l'égard

de l'environnement. La CCN collaborera avec des partenaires et des parties prenantes afin d'aménager la capitale pour en faire un modèle de durabilité. Des initiatives seront réalisées en ce sens dans cinq domaines : la réduction des déchets, l'accroissement de la biodiversité, la prévention de la pollution, l'adoption de pratiques environnementales exemplaires et la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, la CCN participera à l'exécution accélérée du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

#### BIENS IMMOBILIERS

La CCN continuera d'acquérir des propriétés de la MTIN selon ses plans d'utilisation des terrains. Le plan actuel accorde la priorité à l'acquisition de terrains privés dans le parc de la Gatineau — conformément au plan directeur du Parc —, dans les îles des Chaudières et Albert et le long des berges québécoises de la rivière des Outaouais. À l'heure actuelle, l'aliénation de propriétés ne peut être envisagée que pour des terrains excédentaires qui ne prêtent pas à controverse et qui font déjà l'objet d'ententes ou qui engagent d'autres ordres de gouvernement.

#### FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN

La CCN continuera de sauvegarder et de préserver les biens importants et symboliques de la capitale, conformément aux principes les plus stricts de gestion environnementale. D'ici la fin mars 2011, elle exécutera 19 projets d'infrastructure financés par le Plan d'action économique du Canada. Grâce aux sommes reçues, la CCN pourra accélérer la réalisation de travaux de réfection à long terme qui sont prévus. Bien que la tentative d'exécuter un tel nombre de projets en un laps de temps relativement court comporte un risque majeur pour la CCN, celle-ci a mis au point des mesures d'atténuation des risques qui seront appliquées progressivement. Dans le contexte d'un nouveau contrat conclu avec un fournisseur de services pour la gestion de son portefeuille locatif (constitué d'environ 600 propriétés), la CCN élaborera des plans de gestion efficace des biens et conclura des baux qui augmenteront les produits nets globaux.

## LA CAPITALE ET LE PLEIN AIR

En collaboration avec des groupes d'intérêts et la communauté scientifique, la CCN est à élaborer des plans de gestion afin de protéger l'intégrité écologique du parc de la Gatineau. Par ailleurs, elle poursuivra la mise au point et le peaufinage de plans relatifs aux terrains urbains et à la Ceinture de verdure, respectivement. Elle rehaussera l'ensemble de ses normes liées aux pratiques environnementales et à la mobilité durable. Elle collaborera avec des municipalités pour améliorer le réseau de sentiers récréatifs et mettra en œuvre un programme de vélos en libre-service conjointement avec les villes d'Ottawa et de Gatineau. La patinoire du canal Rideau continuera de proposer des activités de loisir hivernales dans le secteur du cœur et servira de lieu pour la tenue de grandes manifestations dans la capitale. De nouvelles stratégies « d'écologisation » seront adoptées dans le contexte du Plan stratégique décennal de la patinoire.

### 3.3 RÉSIDENCES OFFICIELLES

#### Indicateur de rendement

Le degré de conformité des résidences officielles par rapport aux normes d'application de la réglementation et aux lignes directrices pour des habitations sûres et adéquates pour les dirigeants du Canada, ainsi que des propriétés et des terrains pour la tenue d'activités et de cérémonies d'État.

#### Cible

Améliorations par rapport à l'évaluation des données initiales, établie en 2005-2006, sur les conditions des résidences officielles, les terrains et les actifs.

#### Stratégies

- Gérer, entretenir et rénover Rideau Hall tout en préservant son importance nationale en tant que résidence officielle du gouverneur général du Canada, en tant que lieu abritant le Bureau du secrétaire du Gouverneur général, et en tant que lieu où se déroulent tout au long de l'année des activités d'État, des cérémonies et des activités publiques.
- Entretien et rénover le 24, promenade Sussex et les cinq autres résidences de la région de la capitale du Canada tout en préservant leur importance nationale et leur utilisation comme lieux d'hébergement des dirigeants officiels du Canada, et où se déroulent les activités d'État et autres.

- Acquérir et entretenir des biens et offrir les services devant faciliter l'utilisation et l'entretien des résidences officielles.
- Durcir les politiques et les procédures de gestion des œuvres de la collection de la Couronne.

#### Projets précis

Des plans exhaustifs de réfection, tenant bien compte des questions de sécurité, sont en train d'être élaborés pour le 24, promenade Sussex. À Rideau Hall, on accordera notamment la priorité à l'amélioration de l'enveloppe de l'immeuble principal et à la réfection d'autres édifices (c.-à-d. l'extérieur de la Salle de bal et de la Salle de la Tente, les serres honorifiques et l'édifice Dôme), tout en respectant les exigences relatives au patrimoine ou à la santé et à la sécurité. Enfin, la CCN s'affaire à améliorer ses communications avec le public au sujet du patrimoine des résidences officielles, en mettant l'accent sur ses réalisations et ses projets.

### 3.4 PAIEMENTS TENANT LIEU D'IMPÔTS FONCIERS

#### Indicateur de rendement

Pourcentage des paiements tenant lieu d'impôts fonciers sur les propriétés municipales qui sont payés à temps, sans tenir compte de ceux qui sont mis en question en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* et de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*.

#### Cible

Atteindre un taux annuel de 100 p. 100.

#### Stratégie

- Examiner et analyser les rôles d'évaluation foncière municipaux pour s'assurer que la CCN effectue, au moment opportun, des paiements en remplacement d'impôts qui soient à la fois équitables et raisonnables.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	OBJECTIF
<b>Projets du cœur de la capitale</b>	
<p>Terminer le réaménagement de Canlands A.</p> <p>Plaines LeBreton — Aménager les terrains restants qui ne font pas partie de la MTIN, puis commencer les activités de réaménagement.</p> <p>Aménagement des plaines — Terminer l'aménagement des îlots U et T.</p>	<p>2013 2014</p> <p>Obtention de l'approbation du plan d'aménagement en 2010-2011.</p> <p>2013 2014</p>
<b>Gestion des terrains et des biens immobiliers</b>	
<p><i>Leadership environnemental</i></p> <p>Plan d'action précis pour atteindre les objectifs de la stratégie environnementale de la CCN.</p> <p>Mettre en œuvre un plan de gestion des risques pour tous les sites contaminés de la CCN.</p> <p>Donner suite aux recommandations du plan de conservation des écosystèmes dans le contexte du programme de recherche sur les ressources naturelles.</p> <p><i>Acquisition et aliénation de biens immobiliers</i></p> <p>Conclure des transactions immobilières avec les approbations gouvernementales requises.</p> <p><i>Fonctionnement et entretien</i></p> <p>Faire en sorte que 99 p. 100 des actifs immobiliers qui sont destinés à un usage public soient ouverts, disponibles et sécuritaires.</p> <p><i>La capitale et le plein air</i></p> <p>Patinoire du canal Rideau.</p> <p>Pour le parc de la Gatineau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Terminer un plan de services récréatifs.</li> <li>Terminer un plan de conservation du patrimoine.</li> <li>Éliminer les activités récréatives motorisées.</li> <li>Élaborer un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre des principales recommandations du plan stratégique du réseau de sentiers de la capitale.</li> <li>Élaborer un modèle opérationnel avec les villes d'Ottawa et de Gatineau et instaurer un service de vélos en libre-service dans la région de la capitale du Canada.</li> </ul>	<p>Mise en œuvre du plan d'action</p> <p>2017</p> <p>Réalisation des études et des évaluations de la programme</p> <p>Atteinte des objectifs d'acquisition et d'aliénation</p> <p>99 p. 100 annuellement</p> <p>Mise en œuvre du Plan stratégique</p> <p>Achèvement du plan en 2010-2011</p> <p>Achèvement du plan en 2010-2011</p> <p>Approche graduelle</p> <p>Mise en œuvre des principales recommandations</p> <p>Élaboration et mise en œuvre</p>
<b>Résidences officielles</b>	
<p>Continuer de mettre en œuvre les priorités établies dans le Programme pluriannuel des immobilisations.</p>	<p>Réalisation des projets prioritaires</p>

## ➤ 4. SERVICES GÉNÉRAUX

**Aperçu** Pour la CCN, les « gens » — le public, les parties prenantes et ses employés — constituent un atout stratégique et un facteur de réussite importants. Durant la période de planification, à l'interne, on mettra surtout l'accent sur le développement des ressources humaines, y compris sur la planification de la relève et sur des stratégies visant à recruter les bonnes personnes, à les former efficacement et à les encourager à participer à une culture d'innovation. Cela signifie, en partie, qu'il faudra leur fournir les technologies et les processus appropriés. À l'externe, la CCN continuera de peaufiner les processus de consultation qui seront nécessaires pour faire du public un partenaire lors de la prise de décisions. Elle emploiera de nouveaux outils et de nouvelles approches pour que la gestion des risques soit efficace et cohérente. Elle répondra efficacement aux exigences législatives et réglementaires. La CCN poursuivra l'élaboration et la modernisation de son cadre de gouvernance, alors qu'elle s'achemine vers une ouverture et une transparence toujours plus grandes. Enfin, elle offrira entre autres des services de planification, d'évaluation et de recherche afin de servir la population canadienne avec efficacité et efficience.

### 4.1 GOUVERNANCE ET AFFAIRES PUBLIQUES

#### Stratégies

- Poursuivre le renouvellement de la structure de gouvernance institutionnelle et des processus de la CCN, conformément à l'évolution des politiques et des pratiques exemplaires du gouvernement.
- Évaluer et gérer systématiquement les risques par la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise de la CCN.
- Élaborer une approche exhaustive et un système complet de gestion des relations avec la clientèle pour tous les secteurs d'activité de la CCN.
- Continuer d'améliorer les relations avec les intervenants de la CCN et s'assurer de tenir compte des opinions d'une population engagée dans le processus décisionnel, en faisant appel à divers mécanismes, y compris les nouvelles technologies.

#### Projets précis

##### GOUVERNANCE

La CCN achèvera l'examen de son cadre de gouvernance. Dans ce contexte, elle adoptera de nouveaux règlements administratifs afin de tenir compte de

toute modification apportée à son mandat et à sa structure de régie, et instaurera des chartes pour le conseil d'administration et ses comités. En outre, elle commencera à appliquer le nouveau cadre de gestion des risques d'entreprise pour que l'approche en soit plus cohérente.

##### AFFAIRES PUBLIQUES

La CCN est à élaborer une approche exhaustive de la gestion des relations avec la clientèle pour tous ses secteurs d'activité. Elle l'instaurera graduellement sur plusieurs années. Pour édifier une capitale qui soit pertinente et représentative de toute la population canadienne, la CCN fera participer celle-ci à des initiatives de planification et s'appliquera à joindre les personnes qui habitent à l'extérieur de la capitale.

### 4.2 SERVICES CENTRAUX

#### Stratégies

- Offrir des services centraux qui procurent un avantage stratégique à la CCN, en plus de faciliter une gestion adéquate et efficace.
- Procéder à la conversion aux normes comptables du secteur public afin de se conformer aux règlements.

- Améliorer le système de mesure du rendement et de reddition de comptes pour bonifier le processus de prise de décisions et le régime de responsabilisation de la CCN.

### Projets précis

À titre de société d'État, la CCN réalise ses activités conformément aux politiques et aux règlements gouvernementaux, collabore avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour le contrôle des dépenses et voit à ce que l'efficacité soit optimale, selon les principes acceptés et les pratiques exemplaires en matière d'administration des affaires. Dans le domaine de l'accès à l'information, la CCN continuera, dans la mesure du possible, de préférer la divulgation officieuse et proactive aux méthodes plus officielles. Elle actualisera l'architecture de ses activités de programme parallèlement à l'examen de son cadre de mesure du rendement. Enfin, elle adoptera les normes comptables du secteur public et présentera des rapports trimestriels d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2011.

### Vérification interne

Le service de vérification interne met en œuvre un plan pluriannuel axé sur les risques, qui est actualisé annuellement et approuvé par le Comité de vérification et d'évaluation.

### Investissement dans la technologie

La CCN continuera de moderniser et d'améliorer ses systèmes informatiques et de télécommunications, de se tenir au courant des progrès technologiques et, lorsqu'il sera opportun et justifié de le faire, d'installer des systèmes et de l'équipement nouveaux. Par ailleurs, elle entretiendra une infrastructure sûre et à jour, dotée de mécanismes de sauvegarde adéquats. Elle fournira le soutien technologique nécessaire et adoptera des technologies multimédias récentes.

### Recherche et évaluation

La CCN fournira des renseignements d'affaires pertinents, fiables et opportuns à l'appui de la prise de décisions à tous les échelons de la direction. En particulier, elle mettra en œuvre la phase II de son

cadre de recherche stratégique qui, conjointement avec le plan de recherche pluriannuel mis à jour chaque année, reflétera l'évolution de ses besoins au chapitre des stratégies et des programmes. La CCN évaluera les programmes en fonction des résultats et des effets souhaités

## 4.3 RESSOURCES HUMAINES

### Stratégies

- Continuer de mettre en œuvre le cadre intégré de gestion des ressources humaines pour s'assurer que le personnel a les compétences pour répondre aux besoins opérationnels en constante évolution.

### Projets précis

La CCN s'emploiera à créer un milieu de travail stimulant qui promeut ses valeurs. Elle poursuivra l'élaboration d'un cadre de planification intégrée des ressources humaines (notamment celle d'une politique de ressourcement qui traitera du recrutement et du maintien en poste). Dans le contexte de cette initiative, la CCN, qui a déjà repéré les postes « clés » et « importants », travaille à la mise au point de plans de relève. Le plan institutionnel d'équité en matière d'emploi (2012-2013), qui vise surtout à assurer une meilleure représentation des minorités visibles du Canada au sein du personnel, comprendra une partie du cadre. Enfin, la CCN mettra en œuvre un plan de valeurs et d'éthique révisé à l'intention de ses employés.

### Langues officielles

La CCN est déterminée à appliquer les dispositions de la *Loi sur les langues officielles* dans tous ses secteurs d'activité, à préserver les deux langues officielles du Canada dans la région de la capitale et à intégrer les principes du bilinguisme dans tous les aspects de ses opérations quotidiennes. En particulier, la CCN se conformera à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, et préparera et mettra en œuvre son plan d'action 2012-2015.

PRINCIPAUX RÉSULTATS PRÉVUS	OBJECTIF
<b>Gouvernance et affaires publiques</b>	
<p><i>Gouvernance</i></p> <p>Faire adopter de nouveaux règlements administratifs de la CCN et de nouvelles chartes pour les comités.</p> <p>Mettre en œuvre le cadre de gestion des risques d'entreprise, puis faciliter l'amélioration continue des méthodes d'évaluation des risques et de leur gestion.</p>	<p>Adoption par le conseil d'administration de la CCN en 2010-2011</p> <p>Mis en œuvre graduelle débutant en 2010-2011</p>
<p><i>Affaires publiques</i></p> <p>Élaborer et mettre en œuvre une approche et un système de gestion des relations avec la clientèle.</p>	<p>2012-2013</p>
<b>Services centraux</b>	
<p><i>Pratiques commerciales et financières saines</i></p> <p>Améliorer le système mis en place par la CCN pour la mesure du rendement et la communication de rapports sur ce sujet.</p> <p>Effectuer la conversion aux normes comptables du secteur public.</p>	<p>Début du travail en 2010-2011</p> <p>Achèvement de la conversion pour le 1<sup>er</sup> avril 2011</p>
<p><i>Vérification interne</i></p> <p>Achever le plan de vérification interne et présenter un rapport à ce sujet au Comité de vérification et d'évaluation (CVE).</p>	<p>Selon le plan pluriannuel approuvé par le CVE</p>
<p><i>Recherche et évaluation</i></p> <p>Plan pluriannuel de recherche</p> <p>Plan pluriannuel d'évaluation</p>	<p>Selon le plan pluriannuel continu</p> <p>Mis en œuvre de la première année du plan</p>
<b>Ressources humaines</b>	
<p>Achever un cadre renouvelé de planification intégrée des ressources humaines.</p> <p>Mettre en œuvre un nouveau plan d'équité en matière d'emploi</p>	<p>2011-2012</p> <p>Mise en œuvre de la première année du plan triennal en 2010-2011</p>





## ➤ **PROFIL** DE LA **SOCIÉTÉ D'ÉTAT**



## COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

### MISSION

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada

### MANDAT : CRÉATION DE LA CAPITALE

En 1959, le Parlement du Canada a créé la Commission de la capitale nationale en lui confiant le mandat de mettre en œuvre la *Loi sur la capitale nationale* nouvellement adoptée. La *Loi sur la capitale nationale* de 1958, modifiée en 1988, régit toutes les activités de la CCN et stipule qu'il incombe à celle-ci :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens et Canadiennes.

Le mandat de la CCN consiste aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada en matière d'organisation, de parrainage ou de promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale du Canada, et à approuver le design d'édifices et l'utilisation du sol ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada.

## ÉDIFICATION DE LA CAPITALE, TERRAINS DE LA CCN ET MASSE DES TERRAINS D'INTÉRÊT NATIONAL

La CCN et ses prédécesseurs ont une longue histoire d'acquisition de terrains stratégiques à l'appui de l'édition de la capitale telle que nous la connaissons aujourd'hui. Actuellement, la CCN possède quelque 471 kilomètres carrés de terrains, principalement des terrains d'intérêt national, qui représentent environ 10 p. 100 de la superficie de la région de la capitale du Canada, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (*voir la carte à l'annexe B*). Elle est donc le plus grand propriétaire foncier de la région.

Le concept de « terrains d'intérêt national » (la masse des terrains d'intérêt national ou MTIN) — c'est-à-dire les terrains nécessaires à long terme pour soutenir les fonctions propres à la capitale — s'applique à d'autres terrains appartenant à l'État fédéral dans la région de la capitale du Canada et non aux seuls terrains de la CCN. À titre d'intendante d'un vaste ensemble diversifié de terrains et d'immobilisations, la CCN entreprend de préserver, de maintenir et de gérer ces biens afin d'enrichir l'expérience que fait la population canadienne de sa capitale.

### REDDITION DE COMPTES AU PARLEMENT

La CCN est une société d'État mandataire qui rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, aux fins de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. De surcroît, le ministre des Affaires étrangères s'est vu confier le poste de ministre d'État (Commission de la capitale nationale) afin d'aider le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités à s'acquitter de ses responsabilités.

### EXAMEN DU RENDEMENT RÉCENT DE LA CCN

La CCN atteint les objectifs de rendement qu'elle s'était fixés dans le Résumé du Plan d'entreprise de 2009-2010 à 2013-2014. L'annexe C présente un examen du rendement jusqu'au 30 novembre 2009.



### CONTEXTE LÉGISLATIF

À titre de société d'État, la CCN s'efforce de maximiser l'efficacité de ses activités. Elle est assujettie au régime de responsabilisation énoncé à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce cadre législatif confère à la CCN l'indépendance de gestion dont elle doit bénéficier pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale, la souplesse nécessaire à l'harmonisation de ses plans avec ceux des gouvernements provinciaux et des administrations locales, ainsi que le pouvoir de conclure des partenariats grâce auxquels la CCN et ses associés peuvent atteindre des objectifs communs.

### GOVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

La CCN est régie par un conseil d'administration national de 15 membres (la Commission), avec le soutien de comités de direction et de comités consultatifs. Chaque année, le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada vérifie les comptes de la CCN pour s'assurer que ses états financiers reflètent fidèlement la situation et les résultats d'exploitation de la CCN et que ses transactions se sont déroulées conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. En outre, le BVG exécute un examen spécial tous les 10 ans (le plus récent a eu lieu en 2007) pour confirmer que les actifs de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources financières, humaines et physiques sont gérées efficacement et que la CCN mène adéquatement ses opérations.

### STRUCTURE

Présenté à l'annexe D, l'organigramme de la CCN illustre les rapports entre la Commission et le groupe de la haute direction, les divers comités (de direction et consultatifs) ainsi que les secteurs d'activité. La CCN compte environ 500 employés qui travaillent à la planification, à la construction, à la promotion et à l'utilisation éclairée de la capitale du Canada.

### PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes suivants guident la CCN dans le cadre de son intendance de la région de la capitale du Canada.

#### Responsabilisation

La CCN s'engage à servir le public avec fierté et à être responsable et respectueuse en exerçant une gestion financière prudente.

#### Clarté

La CCN établit des priorités claires et elle s'engage à créer une vision commune de la région de la capitale du Canada pour tous les Canadiens et Canadiennes.

#### Intégrité

La CCN interagit de façon honnête, respectueuse et juste avec les clients, les partenaires et le public.

#### Ouverture et transparence

La CCN exerce ses activités d'une façon ouverte et inclusive et dans un esprit de collaboration. Elle consulte les intervenants et elle maintient une approche opérationnelle flexible.

#### Leadership et innovation

La CCN accorde de l'importance à la création et à l'innovation fondées sur les connaissances et la recherche. Elle agit de façon proactive pour trouver des solutions aux problèmes et elle donne l'exemple.





## ➤ **TABLEAUX FINANCIERS**

## ➤ BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2009 À 2011

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2010-2011 Budget	2009-2010 Budget	2009-2010 Prévision	2009-2010 Écart	2008-2009 Budget	2008-2009 Réel	2008-2009 Écart
<b>➤ FINANCEMENT</b>							
Crédits de fonctionnement	76 098	72 551	77 551	5 000	67 674	71 683	4 009
Programme des résidences officielles	7 075	7 076	7 157	81	8 639	7 020	(1 619)
Report	52 645	56 016	57 441	1 425	51 968	60 109	8 141
Revenus	28 749	29 471	29 557	86	25 735	33 062	7 327
Financement du Fonds d'acquisition et d'aliénation	747	613	720	107	613	178	(435)
	<u>165 314</u>	<u>165 727</u>	<u>172 426</u>	<u>6 699</u>	<u>154 629</u>	<u>172 052</u>	<u>17 423</u>
<b>➤ DÉPENSES</b>							
Animation et promotion de la capitale	19 970	20 042	21 389	(1 347)	16 740	20 833	(4 093)
Planification de la capitale, design et utilisation du sol	6 633	5 746	4 981	765	3 229	3 647	(418)
Gestion des biens immobiliers et intendance	71 388	60 189	61 690	(1 501)	59 533	62 616	(3 083)
Services généraux	30 745	27 864	31 721	(3 857)	26 842	27 515	(673)
	<u>128 736</u>	<u>113 841</u>	<u>119 781</u>	<u>(5 940)</u>	<u>106 344</u>	<u>114 611</u>	<u>(8 267)</u>
<b>➤ EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES</b>	<u>36 578</u>	<u>51 886</u>	<u>52 645</u>	<u>759</u>	<u>48 285</u>	<u>57 441</u>	<u>9 156</u>

# ➤ BUDGET DES IMMOBILISATIONS POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2009 À 2011

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2010-2011 Budget	2009-2010 Budget	2009-2010 Prévision	2009-2010 Écart	2008-2009 Budget	2008-2009 Réel	2008-2009 Écart
<b>➤ FINANCEMENT</b>							
Crédits en immobilisations	71 538	23 213	11 233	(11 980)	12 213	22 213	10 000
Programme des résidences officielles	8 300	8 300	8 300	0	5 721	2 921	(2 800)
Report	15 827	21 655	25 098	3 443	21 010	20 211	(799)
Financement du Fonds d'acquisition et d'aliénation	5 000	9 000	5 456	(3 544)	6 583	3 301	(3 282)
	<b>100 665</b>	<b>62 168</b>	<b>50 087</b>	<b>(12 081)</b>	<b>45 527</b>	<b>48 646</b>	<b>3 119</b>
<b>➤ DÉPENSES</b>							
<b>Gestion des biens immobiliers et intendance</b>							
Promenades Rockcliffe et de l'Aviation	14 380	1 980	1 739	241	110	521	(411)
Infrastructures, promenade du Colonel-By	2 700	600	61	539	0	127	(127)
Réfection du pont du Portage	4 050	0	0	0	0	0	0
Stabilisation du mur de soutènement, promenade Lady-Grey	1 500	200	657	(457)	109	19	90
Installation de bornes de sécurité, boulevard de la Confédération	2 500	0	0	0	0	0	0
Réfection de passages supérieurs, parc de la Gatineau	2 210	0	90	(90)	0	0	0
Réfection de passages supérieurs, promenade de l'Outaouais	1 500	0	0	0	0	0	0
Programme du boulevard de la Confédération	2 953	1 478	713	765	875	505	370
Réfection de propriétés, promenade Sussex	2 655	2 664	634	2 030	2 230	1 162	1 068
Réaménagement de la ferme Moore	4 800	0	0	0	0	0	0
Réfection de la maçonnerie du moulin Carbide, île Victoria	1 500	0	0	0	0	0	0
Programme des résidences officielles	8 300	8 654	9 351	(697)	6 952	3 938	3 014
Aménagement de sentiers, Ceinture de verdure	1 575	400	356	44	0	643	(643)
Réfection des bâtiments et du site, parc Vincent Massey	4 835	1 500	147	1 353	0	189	(189)
Réfection des installations, parc Hog's Back	3 000	0	0	0	0	0	0
Acquisitions de bien-fonds	5 000	9 000	5 456	3 544	2 000	3 301	(1 301)
Autres projets et programmes *	21 153	15 783	14 298	1 485	19 680	12 201	7 479
	<b>84 611</b>	<b>42 259</b>	<b>33 502</b>	<b>8 757</b>	<b>31 956</b>	<b>22 606</b>	<b>9 350</b>
<b>Toutes les activités de programme</b>							
Équipement	3 279	2 646	758	1 888	1 195	942	253
	<b>87 890</b>	<b>44 905</b>	<b>34 260</b>	<b>10 645</b>	<b>33 151</b>	<b>23 548</b>	<b>9 603</b>
<b>➤ EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES</b>	<b>12 775</b>	<b>17 263</b>	<b>15 827</b>	<b>(1 436)</b>	<b>12 376</b>	<b>25 098</b>	<b>12 722</b>

\* Comprend les projets/programmes en immobilisations des autres activités de programme gérés en vertu du Programme pluriannuel des immobilisations.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008-2009 Réal	2009-2010 Prévision	2010-2011 Projection	2011-2012 Projection	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection
➤ <b>ACTIF</b>							
À court terme	77 125	68 286	56 162	56 612	53 165	51 121	50 660
Charges reportées	2 085	1 908	1 731	1 554	1 377	1 200	1 023
Trésorerie et placements affectés	72 504	64 327	50 390	44 096	32 995	30 360	27 642
Immobilisations corporelles	516 165	529 900	595 042	604 382	626 904	635 034	640 451
	<u>667 879</u>	<u>664 421</u>	<u>703 325</u>	<u>706 644</u>	<u>714 441</u>	<u>717 715</u>	<u>719 776</u>
➤ <b>PASSIF</b>							
À court terme	21 359	23 873	21 773	21 773	21 773	21 773	21 773
À long terme	281 285	286 525	348 898	363 429	380 370	391 638	400 307
	<u>302 644</u>	<u>310 398</u>	<u>370 671</u>	<u>385 202</u>	<u>402 143</u>	<u>413 411</u>	<u>422 080</u>
➤ <b>CAPITAUX PROPRES</b>	365 235	354 023	332 654	321 442	312 298	304 304	297 696
	<u>667 879</u>	<u>664 421</u>	<u>703 325</u>	<u>706 644</u>	<u>714 441</u>	<u>717 715</u>	<u>719 776</u>



## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2009 À 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008-2009 Réal	2009-2010 Prévision	2010-2011 Projection	2011-2012 Projection	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection
<b>➤ PRODUITS</b>							
Opérations de location et servitudes	18 992	18 960	18 584	18 697	18 618	18 474	18 423
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	2 123	73	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400
Intérêts	4 286	1 728	1 353	1 505	1 593	1 597	1 853
Commandites							
Commandites monétaires	1 390	966	966	966	966	966	966
Commandites en biens et services	949	500	250	250	250	250	250
Sous-location du siège social	1 801	1 804	1 849	1 875	1 902	1 930	1 959
Frais d'accès aux usagers	1 965	1 115	1 315	1 310	1 310	1 160	1 160
Autres produits et recouvrements	6 624	5 527	5 211	6 012	6 173	4 492	3 258
	<u>38 130</u>	<u>30 673</u>	<u>30 928</u>	<u>32 015</u>	<u>32 212</u>	<u>30 269</u>	<u>29 269</u>
<b>➤ CHARGES D'EXPLOITATION</b>							
Animation et promotion de la capitale	22 379	22 286	20 628	20 909	20 328	20 338	19 852
Planification de la capitale, design et utilisation du sol	3 647	4 981	6 633	7 632	6 361	3 264	2 591
Gestion des biens immobiliers et intendance	94 740	80 768	90 973	80 908	82 643	83 423	82 355
Services généraux	28 015	31 935	30 970	31 070	30 408	30 364	30 416
	<u>148 781</u>	<u>139 970</u>	<u>149 204</u>	<u>140 519</u>	<u>139 740</u>	<u>137 389</u>	<u>135 214</u>
<b>➤ RÉSULTAT ÉTENDU NET AVANT LE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA</b>	<u>(110 651)</u>	<u>(109 297)</u>	<u>(118 276)</u>	<u>(108 504)</u>	<u>(107 528)</u>	<u>(107 120)</u>	<u>(105 945)</u>
<b>➤ FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA</b>							
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	78 703	84 708	83 173	81 870	82 720	82 878	82 878
Amortissement du financement d'immobilisations corporelles reporté	21 055	13 377	13 734	15 422	15 664	16 248	16 459
	<u>99 758</u>	<u>98 085</u>	<u>96 907</u>	<u>97 292</u>	<u>98 384</u>	<u>99 126</u>	<u>99 337</u>
<b>➤ RÉSULTAT ÉTENDU NET</b>	<u>(10 893)</u>	<u>(11 212)</u>	<u>(21 369)</u>	<u>(11 212)</u>	<u>(9 144)</u>	<u>(7 994)</u>	<u>(6 608)</u>

## ➤ ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2009 À 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008-2009 Réal	2009-2010 Prévision	2010-2011 Projection	2011-2012 Projection	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection
➤ <b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b>							
Solde au début de l'exercice	376 062	365 235	354 023	332 654	321 442	312 298	304 304
Résultat étendu net	(10 893)	(11 212)	(21 369)	(11 212)	(9 144)	(7 994)	(6 608)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles non amortissables	66	0	0	0	0	0	0
➤ <b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>365 235</u>	<u>354 023</u>	<u>332 654</u>	<u>321 442</u>	<u>312 298</u>	<u>304 304</u>	<u>297 696</u>

## ➤ ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS 2009 À 2015

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008-2009 Réal	2009-2010 Prévision	2010-2011 Projection	2011-2012 Projection	2012-2013 Projection	2013-2014 Projection	2014-2015 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(633)	(921)	(20 009)	(1 621)	(3 123)	(1 679)	(179)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17 583)	(25 979)	(71 953)	(27 902)	(32 937)	(27 878)	(25 395)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	25 134	19 533	79 838	29 973	32 613	27 513	25 113
Augmentation (diminution) de la trésorerie	6 918	(7 367)	(12 124)	450	(3 447)	(2 044)	(461)
Trésorerie au début de l'exercice	58 648	65 566	58 199	46 075	46 525	43 078	41 034
<b>➤ TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>65 566</u>	<u>58 199</u>	<u>46 075</u>	<u>46 525</u>	<u>43 078</u>	<u>41 034</u>	<u>40 573</u>

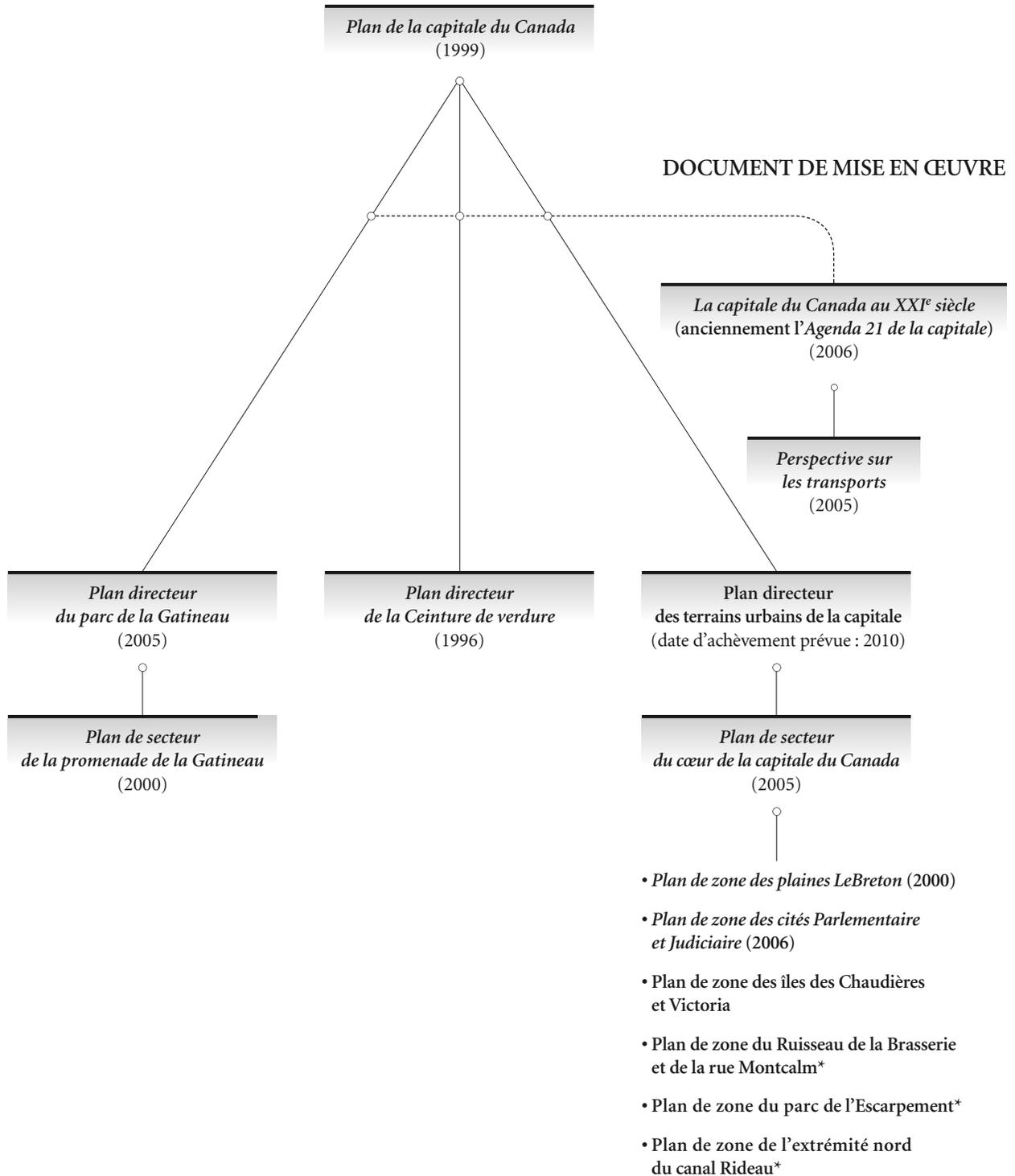




➤ **ANNEXES**



PLANS DE LA CCN



\* En collaboration avec, et pour appuyer, des partenaires municipaux.



## ÉNONCÉ D'ORIENTATION

L'énoncé d'orientation est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par le conseil d'administration et qui guide, par le truchement de directives ou de stratégies générales, l'aménagement, la gestion et la programmation futurs de tous les terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada. Le *Plan de la capitale du Canada* est un document de ce type. Les objectifs et les directives de l'énoncé d'orientation sont appliqués et peaufinés dans des plans directeurs et des plans de secteur. L'énoncé d'orientation tient compte du mandat de la CCN et de celui des ministères fédéraux de la région de la capitale du Canada, des plans fédéraux déjà approuvés, des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

## DOCUMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Connu auparavant sous le nom d'*Agenda 21 de la capitale, La capitale du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle*, un plan d'action à long terme, prend appui sur le plus récent plan directeur de la région de la capitale du Canada (c.-à-d. le *Plan de la capitale du Canada* de 1999). Il vise à donner vie à de vastes concepts généraux d'aménagement et à traduire des politiques en stratégies et en projets concrets qui façonneront la capitale de l'avenir de manière à exprimer très nettement les aspirations et les valeurs de la population canadienne. L'approche fondamentale que la CCN et ses partenaires ont adoptée pour l'édification de la capitale met l'accent sur des initiatives qui amélioreront celle-ci et lui procureront des avantages considérables au cours des années à venir.

## PLAN DIRECTEUR

Un plan directeur est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par le conseil d'administration et qui élabore plus en détail les orientations et les stratégies déjà énoncées dans le *Plan de la capitale du Canada*. Un plan directeur peut comporter des stratégies, des directives et des objectifs généraux en matière d'utilisation et d'aménagement des terrains, y compris un

système de désignation et d'utilisation de ceux-ci et des possibilités de programmation destinée aux visiteurs, pour de grands ensembles de terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada (p. ex., la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les secteurs des terrains urbains). Un plan directeur peut aussi traiter d'un thème de planification particulier qui concerne un vaste ensemble géographique et qui englobe généralement la région de la capitale du Canada. Donnons pour exemples un plan d'aménagement de sentiers récréatifs couvrant toute la région de la capitale du Canada et le plan d'aménagement intégré de la rivière des Outaouais. Les plans directeurs reflètent le mandat de la CCN et celui des autres ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, les documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction), les questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que les plans officiels régionaux ou municipaux.

## PLAN DE SECTEUR

Un plan de secteur est un plan d'utilisation des terrains qui est établi pour une aire géographique plus restreinte dont les limites sont clairement définies et qui comprend une gamme d'objectifs d'aménagement approuvés par le conseil d'administration ou le Comité directeur. Le plan de secteur renferme les thèmes généraux ainsi que les objectifs, les directives et les stratégies d'ensemble d'un plan directeur. Il fournit des interprétations détaillées des désignations des terrains, et peut tenir compte notamment d'objectifs à long terme en matière d'aménagement, d'environnement, de circulation, de patrimoine et de tourisme. Il procure un cadre qui permet de simplifier la gestion et de régler des questions particulières en matière d'aménagement, tout en proposant des orientations générales pour la mise en œuvre.



Le plan de secteur peut aussi traiter de questions thématiques propres à une partie de la région de la capitale du Canada, comme la programmation et les activités publiques, les projets d'illumination ou les monuments commémoratifs qui sont destinés au secteur du cœur. Le plan de secteur tient compte du mandat de la CCN et de celui des autres ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, des documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction et les plans directeurs), des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

### **PLAN DE ZONE\***

Un plan de zone est un plan d'utilisation des terrains qui est approuvé par le conseil d'administration ou le Comité directeur et qui exprime clairement les recommandations d'aménagement et de gestion relatives à un groupe restreint de propriétés possédant une vocation semblable au chapitre de la planification. Un plan de zone peut préciser les emplacements destinés à certains usages, l'accès et la circulation, les caractéristiques environnementales, les styles d'aménagement et l'intensité de l'aménagement, la gestion des terrains et du paysage, et les besoins des visiteurs. Au besoin, il fixe les lignes directrices en matière d'aménagement, d'amélioration, de protection ou de remise en état des terrains, des bâtiments et d'autres constructions. Les plans de zone proposent également des stratégies de mise en œuvre liées à des projets particuliers. Les plans de zone tiennent compte du mandat de la CCN et de celui des ministères fédéraux ayant la garde de biens immobiliers dans l'aire géographique visée, des documents de planification déjà approuvés (comme l'énoncé de direction, les plans directeurs et les plans de secteur), des questions sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans officiels régionaux ou municipaux.

\* Les plans directeurs des parcs urbains, les plans directeurs d'aménagement paysager, les plans de démonstration, les plans d'aménagement, notamment de sites, les plans d'orientation, les plans de programmation pour des aires géographiques particulières et d'autres plans de nature semblable sont compris dans cette définition de « plan de zone » lorsqu'ils sont conçus comme des documents autonomes.

## **DESCRIPTIONS DES PLANS**

### **Aperçu**

La hiérarchie de la planification à la CCN contient actuellement deux plans qui présentent une vision à long terme et brossent un tableau de l'utilisation et de l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale au fil du temps (*Plan de la capitale du Canada, La capitale du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle*), trois plans directeurs qui guident l'aménagement d'aires délimitées (*Plan directeur de la Ceinture de verdure, Plan directeur du parc de la Gatineau, Plan directeur des terrains urbains de la capitale*) ainsi que des plans de secteur et de zone.

### **Plan de la capitale du Canada**

Le *Plan de la capitale du Canada* représente l'énoncé principal des politiques du gouvernement fédéral en matière de planification urbaine et d'aménagement de la capitale pour les 50 prochaines années. Le plan inclut un concept (la capitale deviendra une grande agglomération métropolitaine entourée d'espaces libres, de parcs et d'aires naturelles) et des énoncés de politique fondés sur trois principes d'organisation : **Le cadre de la capitale** (les aires de patrimoine naturel, le cœur de la capitale, les espaces verts urbains, les cours d'eau et les terrains riverains); **Les destinations de la capitale** (le parc de la Gatineau, la cité parlementaire, le boulevard de la Confédération); **Les réseaux de la capitale** (les points d'accès panoramiques, les voies d'accès interprovinciales, les promenades).



### ***La capitale du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle***

*La capitale du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle* constitue la prochaine étape de la mise en œuvre du *Plan de la capitale du Canada*. Le document suggère des stratégies, des projets et des interventions pour concrétiser la vision de la capitale et il contient des propositions précises au sujet de l'avenir de la capitale. Les initiatives proposées dans ce plan sont conçues pour rehausser plusieurs « thèmes d'intérêt de la capitale » : le symbolisme, l'expérience des visiteurs, les rivières, l'environnement naturel, les édifices à bureaux du gouvernement fédéral, la capitale rurale.

### ***Plan directeur de la Ceinture de verdure***

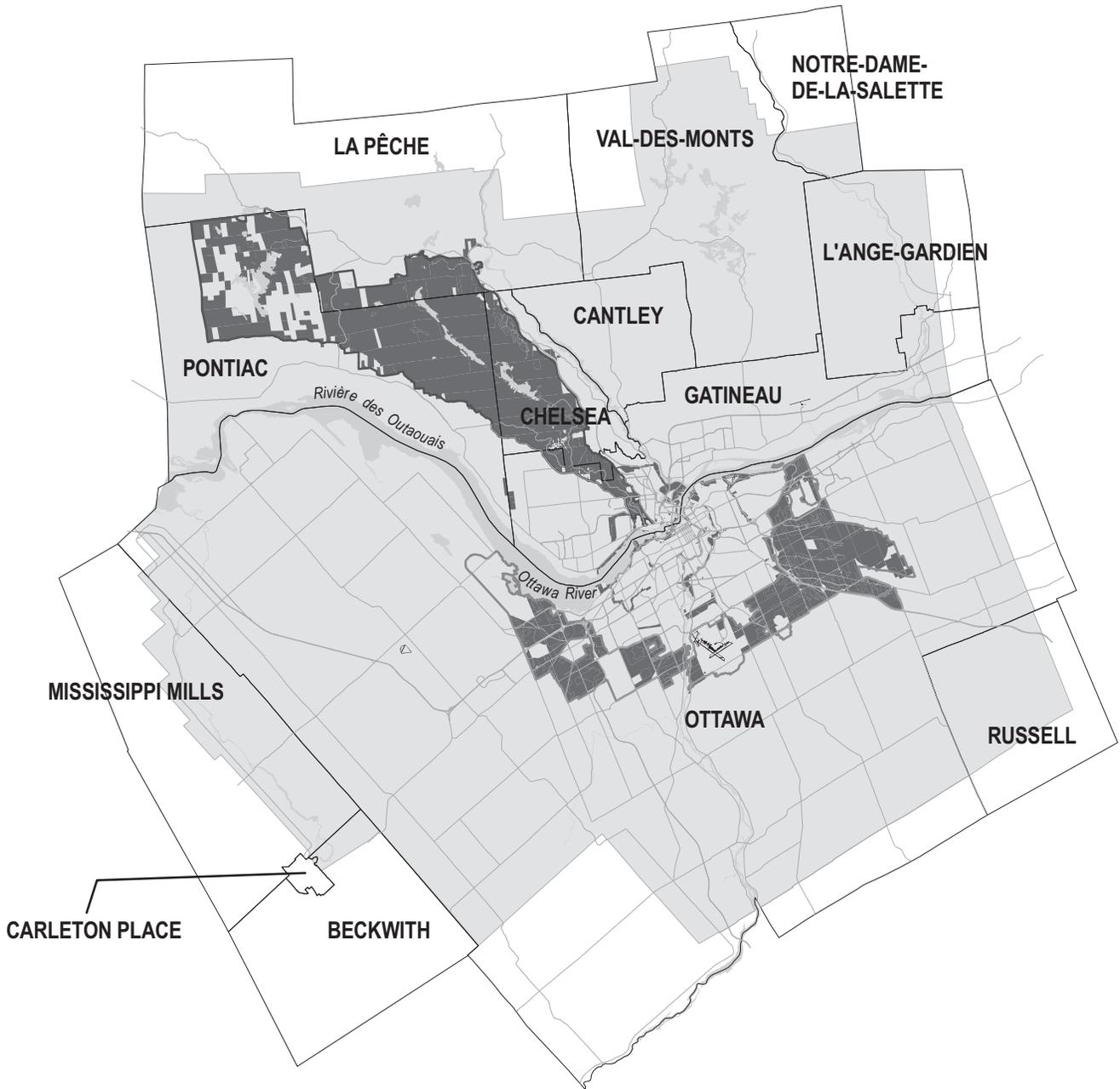
Le *Plan directeur de la Ceinture de verdure* a pour but de guider l'utilisation des terrains et des paysages de la Ceinture de verdure et de préserver et de mettre en valeur ce trésor d'importance capitale. Le plan inclut un énoncé d'intention principale qui est d'assurer le maintien de divers paysages ruraux et d'appuyer de multiples activités à proximité de la région urbaine. Cette intention principale favorise ainsi l'essor. De plus, elle définit l'identité de la région de la capitale du Canada et inspire chez les Canadiens et Canadiennes un sentiment de fierté envers leur capitale et leur pays. Le plan inclut aussi une liste de rôles auxiliaires (décor distinctif pour la capitale, activités publiques accessibles, environnement naturel continu, communauté rurale vivante, installations existantes compatibles avec le milieu) et des éléments du réseau des expériences (accès à la capitale, panorama, attraction et circulation).

### ***Plan directeur du parc de la Gatineau***

Le *Plan directeur du parc de la Gatineau* est un outil de planification qui expose une vision, des orientations stratégiques et des objectifs d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme. Le plan stipule de prime abord que la priorité absolue est la conservation et la protection de l'environnement naturel et culturel du Parc. Le plan inclut aussi un énoncé de mission (accueil, découverte, conservation), des vocations (conservation, récréation et écotourisme, patrimoine et culture, politique, communication), des objectifs stratégiques (environnement, récréation, intégration régionale, patrimoine, symbolique nationale, gestion), des propositions sectorielles et des outils de mise en œuvre.

### ***Plan directeur des terrains urbains de la capitale***

Le *Plan directeur des terrains urbains de la capitale* est en cours d'élaboration. Le plan exposera une vision à long terme (50 ans) pour les terrains urbains. Il inclura aussi une description des composantes des terrains urbains de la capitale, les enjeux et les possibilités ainsi qu'un énoncé de mission.



PROPRIÉTÉS DE LA CCN



CCN  
NCC



Canada

En vigueur le 17 avril 2009



## 1. ANIMATION ET PROMOTION DE LA CAPITALE

**Manifestations vedettes et programmes :** La fête du Canada a été réussie et elle a attiré les foules; on estime avoir atteint l'objectif de 325 000 participants. L'année 2009 a marqué le retour de la CBC et de Radio-Canada, après une absence de six ans, à la diffusion bilingue et à la couverture médiatique du spectacle du soir sur la colline du Parlement. Dans l'ensemble, on estime avoir atteint plus de trois millions de personnes, y compris le personnel des bases militaires canadiennes à l'étranger par l'entremise du service de télévision des Forces canadiennes. Au cours de sa dernière année, le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, intitulé *Le Canada... l'esprit d'un pays*, a été bien accueilli. L'auditoire a atteint 233 000 personnes, malgré le mauvais temps. La CCN lancera un nouveau spectacle en juillet 2010. D'importants efforts ont été consentis pour la planification des activités entourant le passage du relais de la flamme olympique le 12 décembre 2009. Le rôle de la CCN consiste à diriger le volet fédéral des activités et à organiser des célébrations de calibre national.

**Interprétation et rayonnement :** Dans le cadre d'une initiative de rayonnement national à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, une exposition itinérante a été lancée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada en collaboration avec 11 partenaires fédéraux, y compris la CCN. L'exposition « Éloge de l'hiver » de la CCN a présenté la capitale en mettant en vedette la patinoire du canal Rideau. Jusqu'à présent, 186 000 visiteurs ont vu l'exposition dans six villes.

**Monuments commémoratifs :** On a conclu le concours de design du monument commémoratif du centenaire de la Marine canadienne. L'équipe gagnante a été choisie. Le monument rappelant la participation du Canada à la bataille de Hong Kong a été dévoilé. La cérémonie a attiré près de 1 000 personnes; elle a été télédiffusée en direct par la CBC et CTV.

**Commandites et partenariats :** La CCN continue de réaliser ses programmes avec succès en partenariat avec des ministères et des organismes fédéraux ainsi qu'avec le secteur privé. Les revenus provenant des commandites, y compris les engagements, se chiffrent à environ 1 031 000 dollars pour l'exercice en cours, ce qui dépasse de 7 p. 100 l'objectif de 966 000 dollars.

### Écarts par rapport au plan

**Manifestations vedettes et programmes :** Le nombre de personnes qui ont assisté au spectacle son et lumière en 2009 est de 7 p. 100 supérieur à celui de l'an dernier, mais l'objectif de 250 000 spectateurs n'a pas été atteint. Étant donné qu'une nouvelle version du spectacle sera lancée en 2010, on prévoit que les cibles de fréquentation seront atteintes dans les années qui viennent.

**Programmes jeunesse :** La portée des programmes éducatifs et jeunesse a dépassé la cible fixée. Depuis 2006, ces initiatives ont joint en tout 1,9 million de jeunes, soit 600 000 par année, en moyenne. L'objectif était d'atteindre 600 000 jeunes d'ici 2013-2014.

**Marketing et communications :** L'objectif de tirer au moins 60 p. 100 des revenus des commandites de 10 accords pluriannuels risque de ne pas être atteint, ce qui aura une incidence sur le temps que les employés consacrent aux ententes. En raison du contexte économique, les commanditaires hésitent à conclure une telle entente. Seulement deux accords pluriannuels ont été conclus jusqu'à présent cette année.

## 2. PLANIFICATION DE LA CAPITALE, DESIGN ET UTILISATION DU SOL

**Remaniement du cadre de planification et de l'aménagement des terrains :** L'examen et la mise à jour ou l'achèvement des plans du cadre de planification de l'aménagement des terrains de la CCN (le *Plan de la capitale du Canada*, le *Plan directeur de la Ceinture de verdure* et le *Plan directeur des terrains urbains de la capitale*) se poursuivent. Une stratégie nationale de participation, qui sera lancée en avril 2010, est en cours d'élaboration pour orienter le processus d'examen du *Plan de la capitale du Canada*. Afin de finaliser l'énoncé de vision en vue d'actualiser le *Plan directeur*



de la *Ceinture de verdure*, un atelier national a eu lieu en novembre. D'autres consultations publiques auront lieu au printemps 2010. La première étape de l'élaboration du Plan directeur des terrains urbains de la capitale progresse, avec l'évaluation et l'analyse des enjeux. Des consultations auront lieu vers la fin du printemps 2010, ce qui mènera à la formulation d'une vision à long terme pour ces terrains.

**Étude d'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales :** L'approche de la phase II de l'étude a été révisée en collaboration avec les partenaires de celle-ci et les partenaires financiers. La phase II, qui englobe maintenant deux corridors supplémentaires, sera réalisée en deux temps : 2A, le modèle d'étude, y compris un processus de consultation publique; 2B, l'évaluation environnementale en tant que telle (l'établissement de la portée, l'avant-projet et le rapport d'examen préalable).

**Transports :** La CCN a continué de travailler à l'élaboration d'un système intégré de transport durable pour la région de la capitale du Canada (une nouvelle liaison interprovinciale, l'intégration du transport en commun interprovincial et un plan de mobilité durable) en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux.

**Approbations fédérales de l'utilisation du sol et du design :** On a mis la dernière main aux améliorations du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design, après des consultations auprès de partenaires de l'extérieur, y compris des ministères fédéraux et des villes d'Ottawa et de Gatineau. On prévoit obtenir l'approbation finale en janvier 2010; la mise en œuvre suivra.

### Écarts par rapport au plan

**Remaniement du cadre de planification et de l'aménagement des terrains :** L'examen de la MTIN sera réalisé parallèlement à la révision ou à l'achèvement des plans du cadre de planification et de l'aménagement des terrains de la CCN. Des consultations publiques auront lieu dans ce contexte. Par conséquent, la fin de l'examen de la MTIN a été reportée à 2014-2015.

**Étude d'évaluation environnementale de futures liaisons interprovinciales :** L'échéance de la phase II sera reportée de 2011-2012 à décembre 2013, étant donné l'inclusion de l'évaluation de deux liaisons supplémentaires.

**Intégration du transport en commun interprovincial :** Des consultations auprès des intervenants et du public ont eu lieu au printemps 2009. D'autres consultations publiques sont également prévues au début de 2010. Par conséquent, l'élaboration de l'étude de planification relative à l'intégration du transport en commun interprovincial dans le secteur du cœur sera reportée à 2010-2011.

### 3. GESTION DES BIENS IMMOBILIERS ET INTENDANCE

**Leadership environnemental :** La stratégie environnementale de la CCN a été rendue publique en juin 2009, et un plan de mise en œuvre détaillé a été finalisé en novembre. Des pratiques de gestion environnementale sont maintenant intégrées aux nouveaux projets et à ceux en cours. Le plan de conservation du parc de la Gatineau a aussi été approuvé.

**Rue Sparks (Canlands A) — 113, rue Queen :** Le bail foncier entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, et le locataire a quatre ans pour construire l'édifice. L'échéance du réaménagement a été reportée d'un an, à 2013-2014.

**Acquisitions dans le parc de la Gatineau :** Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009, la CCN a acquis, pour la somme de 1,46 million de dollars, 11 propriétés foncières du parc de la Gatineau dont la superficie totalise 79,5 hectares. On a ainsi consolidé davantage la propriété fédérale et la protection du Parc.



**Résidences officielles :** La CCN est allée de l'avant avec des projets de réfection cruciaux à Rideau Hall, y compris la remise en état de l'enveloppe extérieure de la Salle de bal et de la Salle de la Tente, la réfection des serres honorifiques ainsi que l'appel d'offres pour les travaux de réfection de l'édifice Dôme et de la Salle de la Tente. Les travaux préparatoires et d'investigation du projet de réfection du 24, promenade Sussex se sont poursuivis. Il reste à fixer la date exacte du début de la construction.

**Plan d'action économique du Canada (budget de 2009) :** Par le truchement du Plan d'action économique du Canada (le budget de 2009), des fonds ont été reçus pour la réfection de ponts fédéraux et la décontamination de sites, dans ce dernier cas grâce au financement accéléré du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Voici l'état d'avancement de ces projets au 30 novembre 2009 :

- **Ponts :** Les travaux concernent la réfection des tunnels du pont du Portage et du passage supérieur du chemin Kingsmere; ils visent à assurer la sécurité du public et à garantir la fiabilité et l'efficacité de l'infrastructure de transport. La construction des tunnels de service du pont du Portage est terminée. Un marché a été attribué pour la conception du passage supérieur du chemin Kingsmere. Les travaux de conception devraient être achevés à la fin mars 2010. La construction commencera en juin 2010 et prendra fin en mars 2011.
- **Sites contaminés fédéraux :** Le projet consiste à évaluer et à gérer les risques sur les sites fédéraux contaminés et à assainir ces derniers. Cinq évaluations ont été réalisées et 19 sont en cours, tandis que trois projets d'assainissement et de gestion des risques ont été amorcés. On prévoit qu'en 2009-2010, 28 projets d'évaluation et trois projets d'assainissement et de gestion des risques seront mis en œuvre.

### Écarts par rapport au plan

**La capitale et le plein air (parc de la Gatineau) :** À la suite de discussions avec des groupes d'intérêts, l'élimination des activités motorisées hors route se fera progressivement, ce qui la reporte à 2011-2012.

### 4. SERVICES GÉNÉRAUX

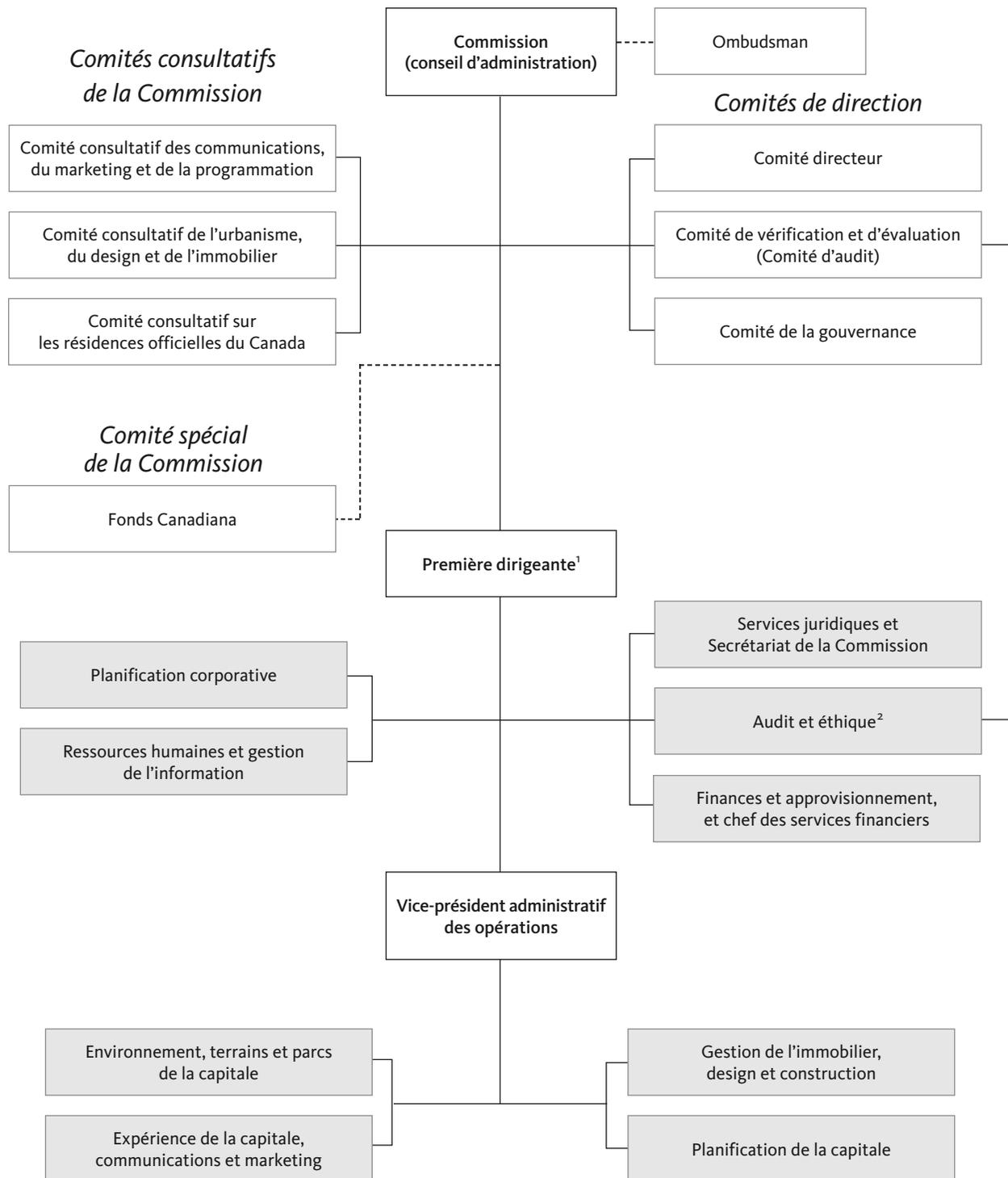
**Services centraux — Finances :** La CCN adoptera les normes comptables du secteur public (NCSP), plutôt que les Normes internationales d'information financière, comme on l'avait prévu. Elle doit quand même mettre en œuvre les NCSP d'ici avril 2011. Bien qu'il soit important, le changement nécessitera moins de ressources pour effectuer la conversion.

**Services centraux — Affaires publiques :** Un mécanisme interne de recours a été mis en œuvre pour répondre de manière coordonnée aux demandes du public. Les efforts visant à rediriger les gens vers le centre de contact ont mené à la présentation d'environ 700 demandes depuis avril 2009.

### Écarts par rapport au plan

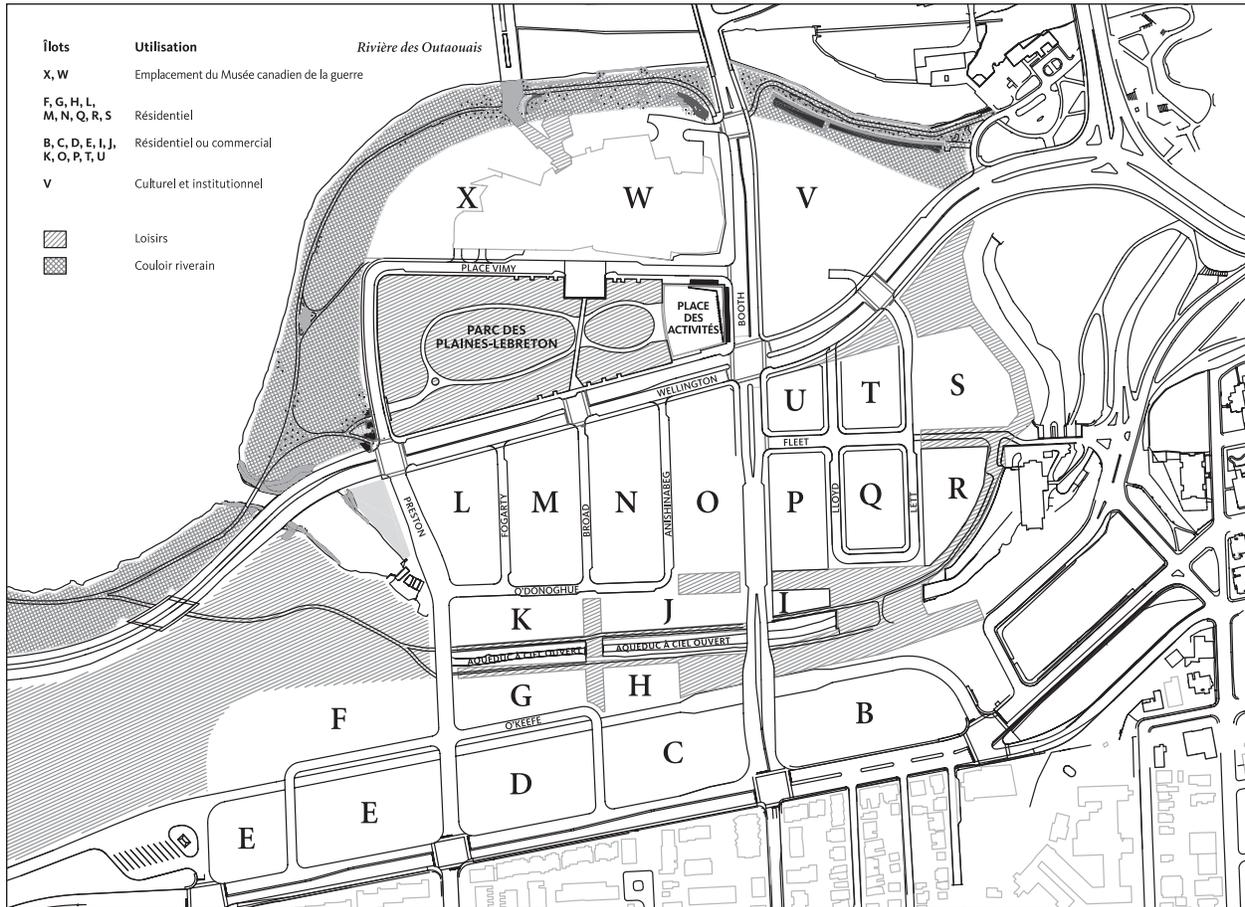
**Gouvernance et affaires publiques :** L'examen des règlements administratifs et des chartes des comités a été entrepris. Sa conclusion a été reportée d'un an, à 2010-2011, pour tenir compte de l'incidence de modifications possibles à la *Loi sur la capitale nationale*.

**Planification d'entreprise :** La mise en œuvre intégrale du cadre de gestion des risques d'entreprise a été retardée d'un an, étant donné la nécessité de se concentrer sur l'examen stratégique. Néanmoins, on est à concevoir un atelier en ligne sur la gestion du risque à l'intention des employés, que l'on prévoit terminer au début de 2010.



1. La première dirigeante est également membre de la Commission.

2. La fonction d'audit se rapporte directement au Comité de vérification et d'évaluation (Comité d'audit).





(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	COÛT TOTAL ESTIMATIF	Exercices précédents	2009-2010 Prévision	2010-2011 Projection	2011-2012 Projection
<b>Routes et ponts</b>					
Réfection des murs de soutènement et de la chaussée, promenades Rockcliffe et de l'Aviation **	26 267	3 857	1 739	14 380	3 150
Infrastructures, promenade du Colonel-By	5 027	127	61	2 700	2 000
Réfection du pont du Portage **	4 050	0	0	4 050	0
Stabilisation du mur de soutènement, promenade Lady-Grey **	3 525	755	657	1 500	50
Installation de bornes de sécurité, boulevard de la Confédération	2 500	0	0	2 500	0
Réfection de passages supérieurs, parc de la Gatineau * **	2 300	0	90	2 210	0
Réfection de passages supérieurs, promenade de l'Outaouais **	1 500	0	0	1 500	0
Réfection des tunnels de service, pont du Portage *	910	0	910	0	0
Stabilisation du mur de soutènement, parc Major's Hill **	450	0	0	450	0
Réfection du mur du belvédère d'Ottawa, pont Macdonald-Cartier	225	0	0	225	0
Programme du boulevard de la Confédération **	s.0	s.0	713	2 953	3 123
Autres réfections, routes et ponts	s.0	s.0	363	309	0
<b>Propriétés historiques</b>					
Réfection de propriétés, promenade Sussex	6 794	1 495	634	2 655	834
Réaménagement de la maison O'Brien	5 775	3 295	1 983	0	0
Réaménagement de la ferme Moore **	4 800	0	0	4 800	0
Réfection des bâtiments et du site, domaine Mackenzie-King	2 652	1 402	153	200	800
Réfection de la maçonnerie du moulin Carbide, île Victoria **	1 500	0	0	1 500	0
Programme des résidences officielles	s.0	s.0	9 351	8 300	7 200
Programme du canal Rideau **	s.0	s.0	475	4 640	400
Autres réfections, propriétés historiques	s.0	s.0	673	737	0
<b>Mise en valeur de propriétés</b>					
Réaménagement des plaines LeBreton	99 000	85 061	2 390	250	3 700
Revitalisation de la rue Sparks	5 730	3 873	56	975	0
<b>Actifs verts</b>					
Aménagement de sentier, Ceinture de verdure **	7 286	3 386	356	1 575	650
Réfection des bâtiments et du site, parc Vincent Massey **	6 405	195	147	4 835	0
Réfection de la pointe Nepean	4 433	333	5	500	2 900
Réfection des installations, parc Hog's Back **	3 000	0	0	3 000	0
Monument du centenaire de la Marine canadienne	2 190	34	169	1 050	760
Réfection du parc Rockcliffe	1 591	573	68	75	425
Réfection du sentier récréatif, de l'avenue Carling à l'avenue Britannia **	750	0	0	750	0
Programme de réfection, parc de la Gatineau **	s.0	s.0	226	4 140	549
Programme de réfection des sentiers	s.0	s.0	1 404	600	200
Autres projets et programmes, actifs verts	s.0	s.0	993	378	84
<b>Installations récréatives</b>					
Réfection des bâtiments, lac Philippe	3 552	2 297	874	250	0
<b>Propriétés locatives</b>					
Réfection du 1, Rideau Canal	6 708	3 956	942	570	0
Programme de réfection, propriétés locatives	s.0	s.0	81	870	620
Autres projets et programmes	s.0	s.0	2 533	4 184	2 578
	208 920	110 639	28 046	79 611	30 023

\* Les projets marqués d'un astérisque sont financés grâce à des crédits parlementaires spéciaux de 2 millions de dollars approuvés lors du budget de 2009 (1 million en 2009-2010 et 1 million en 2010-2011).  
 \*\* Les projets marqués de deux astérisques s'inscrivent dans le cadre du Plan d'action économique du Canada (plus précisément du Fonds de stimulation de l'infrastructure).